L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1092 - VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2010 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Sommaire



Cette semaine avec votre journal Le barème d'entraide 2010

P 03 **Actualité** Côte d'Or

Assemblée générale du Groupement de défense sanitaire: Tuberculose bovine: un véritalbe travail de fond

P 05 **Actualité** Nièvre

Jugement de bétail: Une édition réussie pour les JA

P 06 **Actualité** Yonne

Coopérative Cerepy:

Une page se tourne

P 10 Vie **Syndicale**

Fédération nationale ovine:

Des raisons d'y croire

Encarté avec cette édition: - Barème d'entraide (tous les départements)

Réforme des Chambres d'agriculture

La Bourgogne choisit la fusion



Lundi 13 décembre, la Chambre d'agriculture de Bourgogne a tenu sa dernière session de l'année 2010, session particulièrement importante car elle a entériné le projet de fusion des chambres d'agriculture de Bourgogne dans le cadre du plan stratégique régional. *P.08*

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



PRESSES LELY WELGER
RP 415 • RP 445
Pick-up 2,25 m.
VENEZ DÉCOUVRIR LES NOUVEAUX MODÈLES
* Sous réserves d'acceptation du dossier
www.lely.com
LELY
innovators in agriculture

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
HANGARS AGRICOLES & BÂTIMENTS ÉLEVAGE
Études et devis GRATUITS
BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
B.P. N°2, 18240 SAVIGNY-EN-SANCERRE Tél. 02 48 72 12 93 - Fax. 02 48 72 10 02
www.baillysa.fr E-mail: mail@baillysa.fr

l'Agenda

Côte d'Or

FDSEA Réunions cantonales

Liernais : le lundi **20 décembre** à 20h à la MF de Liernais (attente de confirmation)

Vœux de la Chambre d'agriculture

Les vœux de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or seront organisés le lundi **3 janvier** à 18h00 dans les locaux de la caisse régionale du Crédit Agricole à Dijon.

Marché de Noël à Demigny

Plusieurs adhérents de «*Bienvenue à la ferme*» seront présents mercredi **22 décembre** au marché de Noël à Demigny. Rendez-vous salle Copeau. Entrée gratuite

MSA de Bourgogne

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne informe ses adhérents que l'accueil physique et téléphonique, l'ensemble de ses services, agences et lieux d'accueil adhérents de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne seront exceptionnellement fermés le **24 décembre** après-midi.

Congés de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture seront fermés du **vendredi 24 décembre au soir au lundi 03 janvier** au matin.
Une permanence sera assurée par l'E.D.E du lundi 27 décembre au jeudi 30 décembre 16 heures
Appeler le 03 86 93 40 40 afin qu'un agent vienne vous accueillir.

Nièvre

AQPS Vente de juments à Cercy la Tour

Vente amiable de 26 juments pleines AQPS sélectionnées le **17 décembre** aux Haras de Cercy la Tour à partir de 8h30. 9h00 : présentation des étalons, une quinzaine dont Gris de Gris (achat 2010), dont les étalons confirmés, Dom Alco et Fragrant Mix et encore Day Flight, Network, Crossharbour. 10h00 : présentation des juments pleines à vendre par lot de 7 juments. 11h00 : Assemblée générale de l'Union AQPS à la Salle François Mitterrand avec remise des trophées. 13h00 : Repas. 15h00 : Attribution des cartes de saillies au Haras de Cercy
Contact : Claire Loyer Union des Eleveurs AQPS du Centre-Est
Creps de Dijon -
15 rue Pierre de Coubertin
21 000 Dijon
Tel : 06 58 47 85 85 -
Fax : 03 80 31 62 93

GDA Bourgogne Nivernaise

Assemblée générale le **vendredi 17 décembre** à la mairie de Couloutre. Ordre du jour :
➔ 9h : Accueil
➔ 9h15 : Assemblée générale ordinaire
- Rapport moral du président T. Detable
- Rapport d'activité par les conseillers S. Delannoy et E. Bonnin
- Perspectives de travail 2011
- Rapport financier par le trésorier E bert
- Point sur la hausse des cotisations de la Chambre d'agriculture par D. Agez et E. Bertrand
- Election des nouveaux administrateurs
➔ 11h15 : Intervention de Jérôme Gervais de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or sur la culture de la moutarde en Bourgogne (sélection variétale, production, débouchés alimentaires, évolution des surfaces...)
➔ 12h30 : Repas à l'auberge du Nivernais (Couloutre) sur inscription au 03.86.93.04.01

Wimax Installation prise en charge jusqu'au 31 décembre

Le haut débit partout dans la Nièvre, c'est l'ambition du Conseil général. Pour cela, il a délégué à Nivertel le soin de développer la boucle de fibre optique et l'installation des antennes Wimax dans le département.
L'utilisation de la technologie Wimax nécessite une antenne et un modem, en plus de la connexion internet. Ces équipement représentent un investissement de l'ordre de 250€. Nivertel prolonge la prise en charge des frais d'installation jusqu'au **31 décembre**. Appeler le 0810 58 00 58 pour avoir tous les renseignements nécessaires et ne tardez pas si vous voulez profiter de cette offre.

Épis Centre «*Congés de fin d'année*»

Nos magasins sont fermés pour congés de fin d'année aux périodes suivantes.
Du vendredi **17 décembre au soir au lundi 3 janvier** au matin.
Alligny-Cosne, Donzy, Garchy, St Amand en Puisaye, Entrains sur Nohain, Ciez, Varzy, Nevers St Eloi, St Benin d'Azy, Clamecy, Châtillon-en-Bazois, Tannay, Corbigny, Prémery, Annay, Crain. Du samedi **18 décembre au soir au mardi 4 janvier** au matin, Moulins-Engilbert, Donzy (LSA), St Saulge
Du **mercredi 22 décembre au soir au lundi 3 janvier** à 14h00
St Pierre le Moûtier
Du mercredi **22 décembre au soir au mardi 4 janvier** au matin
Château-Chinon
Du jeudi **23 décembre au soir au mardi 4 janvier** au matin
Decize (dépôt + LSA)
Du vendredi **10 décembre au soir au lundi 3 janvier** au matin
Suilly la Tour
Du vendredi **10 décembre au soir au lundi 10 janvier** au matin, Tronsanges, Anlezy.
Les sites de Brinon et Châteauneuf Val de Bargis réouvriront pour les sorties d'engrais.
Quelques permanences seront assurées en région d'élevage pour répondre à des besoins urgents.
Cercy (03 86 77 00 22 ou 03 86 77 00 25) les 21-22-23 et les 28-29-30 décembre.
Corbigny (03 86 20 13 58) les 20 et 27 décembre - Moulins-Engilbert (03 86 84 27 73) les 21 et 28 décembre.
Pour vos besoins en aliments composés, vous pourrez contacter directement le service Tellus au 04 70 90 60 70 - Fax 04 70 90 60 15.
Les bureaux de Nevers seront fermés du : Mardi **21 décembre au soir au lundi 3 janvier** au matin.

Report de la Conférence du 2 décembre à Bourges

«*L'agriculture au cœur de notre territoire*». Nous vous remercions de votre compréhension pour le report de notre conférence ; chacun a compris que les aléas climatiques ne nous permettaient pas de maintenir cette manifestation avec toutes les conditions de sécurité indispensables.
Nous précisons qu'il ne s'agit pas d'une annulation, mais d'un report; en effet l'actualité des thèmes abordés et l'intérêt que vous avez manifesté pour y participer nous confortent dans la nécessité de maintenir cette conférence.
Nous travaillons activement pour vous proposer dans les prochains jours une nouvelle date, au cours du 1er trimestre 2011.

Yonne

Formation pratiques en matière d'effluents d'élevage

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise, **mardi 14 décembre** de 9h30 à 17h30, une formation destinée à l'ensemble des éleveurs de bovins viande et laitiers, une formation afin de faire le point sur les pratiques en matière d'effluents d'élevage.
Matin : connaître et utiliser les différents effluents, typologie des différents effluents, approche agronomique. Après-midi : fertiliser de manière optimale, méthode des bilans, respect des réglementations, choix du matériel d'épandage. Coût de la formation hors repas: 60€. Contact : Cédric Debbah au 03 86 94 28 44

Formation sur les coûts de production en élevage laitier

Le groupement Alysé a mis en place cet automne des sessions de formation sur l'approche du coût de production en élevage laitier.
La dernière session est prévue **lundi 20 décembre**, dans les locaux de la Chambre d'agriculture à Auxerre. Les inscriptions sont ouvertes à tous les éleveurs laitiers du département.
Au programme : définition du coût de production, présentation de la méthode, approche des différentes notions de prix de revient, prix de fonctionnement… Rendu et analyse des résultats de chaque stagiaire, échanges sur les pratiques de chacun et définition des priorités d'action
Contact : Rachel Annicchiarico au 03 86 94 22 15

Arvalis Réunions en décembre

En collaboration avec la chambre d'agriculture de l'Yonne et le Cetiom, Arvalis-Institut du végétal organise des réunions agriculteurs :
• vendredi **17 décembre** (même programme et mêmes horaires), à la salle de Conférence du Crédit agricole à Auxerre.

Marché du réveillon aux caves Bailly-Lapierre

Plus de 70 producteurs et artisans d'art investiront le cadre exceptionnel des caves Bailly-Lapierre, pour le désormais traditionnel «*marché du réveillon*», **samedi 18, dimanche 19 et jeudi 23 décembre**, de 10h à 19h, ainsi que **vendredi 24 décembre**, de 10h à 14h.
Foies gras, escargots, truffes, chocolats, cidres…, tous les produits du terroir seront là, mais aussi des bijoux, des lampes, des jouets en bois…
Espace enfants avec animations ludiques et éducatives, espace restauration.
Caves Bailly-Lapierre, quai de l'Yonne, hameau de Bailly, Saint-Bris le Vineux

Report du débat sur la contractualisation

En raison des mauvaises conditions météorologiques annoncées, le débat sur la contractualisation prévu initialement vendredi 17 décembre après-midi, est reporté au **mardi 21 décembre** après-midi, à 14h30, salle Rossigneux, au Phare, 8 avenue Delacroix à Auxerre

Syndicat betteravier de l'Yonne

La prochaine réunion de secteur du Syndicat Betteravier de l'Yonne se tiendra jeudi **6 janvier**, à partir de 9h00, salle du foyer communal, à Gisy les Nobles

Voyages 2011 organisés par la section des anciens exploitants de l'Yonne

Date limite d'inscription : **lundi 20 décembre dernier délai**
Espagne La Cantabrie : du **samedi 14 au samedi 21 mai**
Départ : 4h00 de Sens, 4h30 de Villeneuve sur Yonne, 5h00 d'Auxerre, 5h45 d'Avallon
En passant par San Sebastien, Santillana (ville médiévale) ; Santander ; la péninsule de Magdalena (promenade en petit train) ; parc naturel des dunes de Liencres. Excursion dans le massif des Pics d'Europe (Cordillère Cantabrique) ; foire aux bestiaux à Torrelavega ; excursion jusqu'au phare de la Punta del Dichoso (port naturel encerclé de falaises) ; excursion à Comillas ; parc naturel d'Oyambre ; parc de Cabarceno (ancienne exploitation minière réaménagée en parc naturel animalier).
Saveurs du Jura : du **jeudi 23 juin au vendredi 24 juin**
Départ : 4h00 de Sens, 4h30 de Villeneuve-sur-Yonne, 5h00 d'Auxerre, 5h45 d'Avallon
Visite des Cascades du Hérisson en Franche-Comté ; Baume-les-Messieurs et son Abbaye bénédictine ; Château-Chalon, village médiéval dominant une partie du vignoble jurassien et berceau du célèbre Vin Jaune ; visite d'une fruitière viticole et dégustation du vin local ; visite du musée des Machines à nourrir le Monde (exposition de maquettes de machines agricoles, locomotives, bateaux) ; route vers Poligny à la découverte du célèbre fromage «*le Comté*» ; visite de l'exploitation viticole de Jean Noir, président de la SDAE du Jura.
Renseignements auprès de Martine Nigon, tél. 03 86 49 48 20.

Formation phytosanitaire

Une journée de positionnement DAPA et de formation à la prévention des risques phytosanitaires aura lieu lundi 6 janvier au CFPPA d'Auxerre-la Brosse.
Suite de la formation **jeudi 13, vendredi 14, mardi 19 et mercredi 20 janvier** pour la partie technique. Les **mardi 26 et jeudi 28 janvier** pour la partie réglementaire et **lundi 31 janvier** pour la partie communication.
L'épreuve de validation finale se fera **mardi 1er février.**
Rens. et inscriptions : Edith Mazeron au 03 86 94 60 20

Formation Excel

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse propose une formation de 2 jours sur «*la création de tableaux et graphiques grâce au tableur Excel ou Calc*», **lundi 10 et vendredi 14 janvier.**
Objectif : réaliser des tableaux efficacement mis en forme et mis en page, avec formules et fonctions.
Renseignements et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier (Pôle informatique), au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email : gilles.berdal@educagri.fr

Gérer ses photos numériques

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse propose un stage pour répondre à vos besoins dans le domaine de la Technologie de l'Information et de la Communication, **mardi 11 janvier.**
Objectif : connaître les 3 types d'appareils photo numériques et les principaux outils de la retouche d'images. Améliorer et archiver ses images numériques. Savoir adapter l'image à une utilisation précise (web, impression et transfert messagerie). Utiliser efficacement Picasa.
Renseignements et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier (Pôle informatique), au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email : gilles.berdal@educagri.fr

▶ A noter

Vous possédez un bois ? Formez-vous !

Vous êtes propriétaire forestier : quelle que soit son importance, votre bois représente un patrimoine auquel vous êtes attaché et que vous souhaitez valoriser.
C'est pourquoi nous vous invitons à profiter de l'occasion qui vous êtes offerte de suivre un stage de formation à la gestion forestière.
C'est par un cycle de 9 réunions réparties sur l'année 2011 et sur l'ensemble de la Bourgogne, allaint théorie et pratique, que nous vous proposons un éclairage aussi vaste que possible sur les points cléls de la prodution forestière (biodiversité, sylviculture, filière-bois, réglementation, fiscalité...).
Des experts en qualité interviendront à chacune des journées. A titre d'information depuis 1990, environ 230 personnes ont été ainsi formées en Bourgogne. Outre l'acquisition de connaissances pratiques, ce stage permet des partages d'expéiences avec d'autres propriétaires forestier, des rencontres avec des professionnels de la filière et vous délivre une documentation adaptée à la forêt locale.

Si vous êtes intéressé, faites-vous connaître avant le **30 décembre** à l'adresse ci-dessous :

Fogefor Bourgogne
18 rue Guynemer 89000 Auxerre Tél 03 86 94 90 20 Fax 03 86 94 90 24

Assemblée générale du Groupement de défense sanitaire

Tuberculose bovine : un véritable travail de fond

Le GDS de la Côte d'Or s'est réuni en assemblée générale à Dijon. La tuberculose bovine est toujours le dossier le plus important. La route est encore longue, mais l'investissement et la ténacité de plusieurs personnes donnent satisfaction. Aménagements et revalorisations ont été obtenus pour l'abattage sélectif.



Marc Frot (vice-président du Conseil général), Florent Lefol (secrétaire général adjoint du GDS), François Sauvadet (président du Conseil général), Pascal Martens (président du GDS), Pierre Aubert (DDPP), Alain Houpert (sénateur), Dominique Chambrette (président de la Chambre d'agriculture) et Hervé Mégard (commissaire aux comptes).

L'année 2010 a été difficile avec 45 foyers tuberculose déclarés dont onze résurgences. Ces résultats, à l'exception des résurgences, étaient malheureusement *«attendus»*. En effet, le plan de lutte contre la tuberculose s'appuie sur une prophylaxie étendue à tout le département : les résultats avaient donc toutes les chances d'être plus importants que ceux de la précédente campagne (17 foyers). L'assemblée générale du Groupement de défense sanitaire, la semaine dernière à Dijon, a bien entendu développé le sujet. Malgré le contexte délicat, de réels messages d'espoir ont été adressés au monde de l'élevage. *«Notre rôle est d'aller de l'avant, proposer et orienter afin de voir des jours meilleurs. Il faut prendre le pas sur la maladie et avancer un cran de plus»* signalait le président Pascal Martens. L'avancée de l'abattage sélectif est notamment intéressante (trois cheptels sur six ont été requalifiés grâce à la persévérance des éleveurs). Pas moins de 35 élevages ont signé la convention tripartite (DDPP, GDS, éleveur) afin de respecter les engagements de ce type d'abattage.

Un GDS très impliqué

Le secrétaire général adjoint Florent Lefol a salué *«la volonté et le dynamisme»* du Conseil général, qui «a su mobiliser de considérables moyens techniques et financiers» pour rendre possible l'abattage partiel. Florent Lefol s'est félicité des moyens *«suffisants et nécessaires»* du laboratoire départemental qui permettent de réaliser jusqu'à 288 analyses interférons par jour. La réussite de la gestion des interférons est également lié au travail du personnel du GDS qui achemine lui-même les prises de sang au laboratoire et ce, dans les meilleurs délais. Toujours en matière de tuberculose, le groupement de défense sanitaire encourage la recherche sur la faune sauvage et soutient l'étude de Jean Hars, vétérinaire auprès de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage).

Le but est d'en savoir davantage sur la transmission de la maladie. Le GDS défend également une politique d'intensification de la supervision des contrôles de certains élevages. Cette année, le GDS a défendu et obtenu auprès des experts des aménagements : les éleveurs engagés dans le protocole de l'abattage sélectif ne doivent double clôturer que les bovins dont les résultats de tuberculines ou d'interférons sont revenus douteux ou divergents.

Revalorisations et aménagements fonciers

Afin de coller au plus près de la réalité du terrain sur la valeur des bovins en abattage diagnostique, le GDS est intervenu auprès du Ministère de l'agriculture pour demander une revalorisation des aides financières de ces animaux. *«Notre ténacité a payé sur ce dossier»* se réjouissait Pascal Martens, *«en juin 2009, une revalorisation a été décidée mais elle restait insuffisante compte tenu du prix des animaux. Avec nos collègues de la Saône-et-Loire nous avons fait remonter une nouvelle demande à l'administration centrale et au ministère. Les abattages diagnostics vont être payés à hauteur de la valeur des animaux. Cela va beaucoup nous aider»*. La notion de parcellaire, très importante aux yeux de la Chambre d'agriculture et de son président Dominique Chambrette, a également été abordée. *«Il faut moderniser le parcellaire, tout comme nous l'avons fait avec les bâtiments, c'est l'enjeu de demain»* signale Pascal Martens, *«cela permettra de gagner de la productivité, mais aussi de la qualité sanitaire... Et pas que pour la tuberculose !»*

Le président du GDS s'est toutefois étonné du comportement de certains : *«refuser aujourd'hui la restructuration, voire le remembrement, est inacceptable»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur...

Pascal Martens : *«C'est un combat»*



Le président du GDS, dont l'action a été saluée par Dominique Chambrette et François Sauvadet, présidents respectifs de la Chambre d'agriculture et du Conseil général, s'attend à une nouvelle année difficile. Pascal Martens, qui considère la lutte contre la tuberculose comme un véritable *«combat»*, n'exclut pas un léger mieux pour 2011: *«On se prépare au pire, tout en attendant de bonnes nouvelles»*. Pour Pierre Aubert (DDPP), l'année sera tout simplement *«capitale»*. Le GDS se dit de nouveau *«prêt à gérer le quotidien et à aider les éleveurs à s'en sortir»*.
Lors de l'assemblée, le travail de l'ensemble du personnel du GDS a été mis en avant, de même que celui des membres du bureau et des présidents cantonaux.

FCO : continuer la vaccination

Pierre Aubert (DDPP) s'est félicité de l'important taux de vaccination FCO à hauteur de 95,5% dans le département. L'éradication semble à *«portée de main»*. *«Mais qu'en sera t-il si l'année prochaine on vaccine à 20% et que la maladie resurgisse?»* se questionne Pascal Martens. C'est la raison pour laquelle le GDS conseille *«vivement»* la vaccination : *«il est dans l'intérêt de tous de maintenir un matelas vaccinal suffisant au moins sur les jeunes pour viser l'éradication et se prémunir d'un possible retour de la maladie»* signale le président.



Bienvenue à la ferme

Un marché de Noël bien fréquenté

Fidèle au rendez-vous de fin d'année, le réseau *«Bienvenue à la ferme»* a aménagé le hall de la Chambre d'agriculture pour faire la présentation de ses nombreux produits issus du terroir.



Les adhérents se sont réunis la semaine dernière à Dijon.

Dix-sept adhérents au réseau *«Bienvenue à la ferme»* ont participé au traditionnel marché de Noël du 42, rue de Mulhouse à Dijon. Les producteurs fermiers, venus de toute la Côte d'Or, ont présenté leurs produits de qualité et idées cadeaux pour les fêtes. Le président Pascal Mure dresse un bon bilan de la manifestation : *«Le personnel de la Chambre d'agriculture et celui des administrations voisines sont venus en nombre, c'est très bien. Il y a même eu des personnes de Dijon suite à la publicité que nous avions faite en ville, des panneaux lumineux d'Info Dijon»*. Une large gamme de produits était exposée dans les locaux de la Chambre d'agriculture : liqueurs, foie gras, vins, crémant de bourgogne, produits à base de porcs, de volailles, liqueurs et même des sapins de Noël apportés par un pépiniériste (*«Lui aussi travaille la terre !»* signalait Pascal Mure).

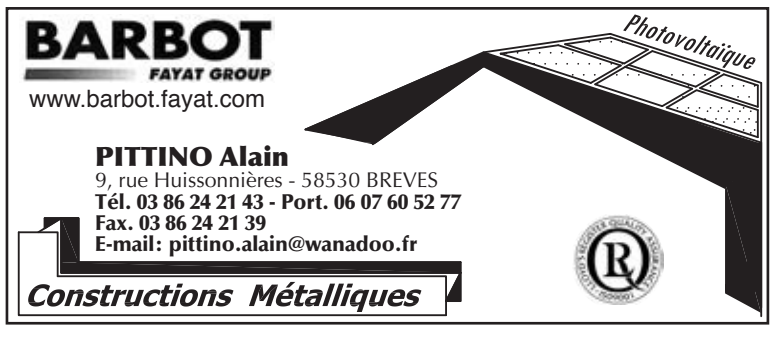
Fleur = valeur

Quel est l'intérêt d'un agriculteur à intégrer le réseau Bienvenue à la ferme? *«C'est une valeur sûre»* explique Pascal Mure, *«ça rassure les gens de voir ce logo à petite fleur. On le voit dans toutes les régions françaises, il s'agit d'un réseau national, c'est une marque des Chambres d'agriculture, c'est un label de qualité. En Côte d'Or, nous sommes un peu plus de 70 à l'avoir : ça va de l'hébergement, au camping à la ferme en passant par les très bons produits de notre terroir. La fleur n'est pas publicitaire : c'est bien quelque chose de réel, c'est une valeur»*. Les personnes intéressées à rejoindre le réseau sont invitées à se faire connaître auprès d'Anne-Marie Ormancey au 03 80 68 66 50.

AURÉLIEN GENEST

Dix-sept participants

Ont participé au marché de Noël : Daniel Blanc, apiculteur à Rouvray, Daniel Cachot, exploitant à Broin, Roger Flocard à Sacquenay, Gilles Joannet, liquoriste à Arcenant, la Ferme Fruirouge de Concoeur et Corboin, près de Nuits St Georges. les Vins de Bourgogne avec Pascal Mure, viticulteur à Volnay les Crémant de Bourgogne avec Henri Mutin à Massingy, le Foie gras et les spécialités de Pascal Laprée, exploitant à Mont Saint Jean près de Pouilly en Auxois, la viande de daguet et les terrines avec Patrick Didion de Licey sur Vingeanne, les escargots de Bourgogne et leurs spécialités à l'Epoisses, les croustilles de Jérôme Gautherin de Balot dans la région du Chatillonnais, la charcuterie fermière (boudins, porcelet, persillé..) de Véronique Garreau de la Ferme des Louvières à Saint Julien, les volailles fermières et en particulier la dinde, l'oie, de Marie-Claude Prommer, ferme-auberge morvandelle à Fontangy, les fromages fermiers de chèvre de Jean-Charles Monget, éleveur caprin à Saint Maurice sur Vingeanne, l'époisses fermier du Gaec des Marronniers d'Origny-sur-Seine, les chocolats de Benoît Méot, agriculteur à Sacquenay (agriculture biologique), et les sapins de Noël , en provenance des pépinières du Morvan ou issus de la production des Pépinières Dima à Beire-le-Chatel.



Chambre d'agriculture

Nombreux dossiers en fin d'année

Le dernier bureau 2010 de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'est déroulé à Pouilly-en-Auxois avec un programme une nouvelle fois très chargé : résultats 2010 des exploitations, communication sur la Pac 2013, Natura 2000, régionalisation du lait et mesures sur la chasse.

Le bureau de la Chambre d'agriculture a débuté par la présentation des résultats économiques prévisionnels 2010 par Cer France. Sur les exploitations de polyculture (plaine, plateau), une nette amélioration des résultats par rapport à l'année 2009 se fait ressentir. Elle s'explique par la hausse des cours des céréales et oléagineux et une baisse des charges opérationnelles (engrais essentiellement). Sur le plateau, les résultats restent modestes à cause des niveaux de rendement de l'année. Les membres de la Chambre veulent qu'une réflexion soit menée sur la valorisation des terres à faibles potentiels, dans la perspective de la réforme de la Pac. En ce qui concerne la production de lait, les résultats restent faibles malgré la stabilité des charges de structure et le léger repli du coût alimentaire. Les membres demandent une analyse approfondie avec le Contrôle laitier, afin de dégager de réelles tendances et des orientations d'actions. En système bovins viande, les résultats restent sensiblement équivalents depuis 3 ans. Les membres demandent qu'un groupe de travail avec des exploitants soit mis en place afin d'approfondir les coûts de production et les écarts dus à la maîtrise de la production.

Le point sur la Pac 2013

La communication de la Commission européenne sur la Pac 2013 faite en novembre dernier a ensuite été analysée. Les objectifs stratégiques sont au nombre de quatre : une *«Pac forte et européenne»*, la *«sécurité alimentaire de l'UE»*, la *«production durable d'une alimentation diversifiée»* et enfin, une *«dynamique des zones rurales»*. Trois grands défis sont mis en avant dans les communications : la *«viabilité de la production alimentaire»*, la *«durabilité des ressources naturelles»* et l'«équilibre du développement territorial». Les futurs paiements directs du premier pilier seraient composés de quatre types d'aides. Il y aurait une aide de base découplée avec une conditionnalité simplifiée, une aide complémentaire *«verte»* (obligatoire, fondée sur des mesures environnementales annuelles, non contractuelles, généralisées et simples), une aide conditionnelle pour les contraintes naturelles spécifiques et enfin, des aides découplées pour soutenir certains types d'agricultures. Sur la régulation des marchés, trois dispositions sont proposées. On trouve le *«maintien des outils actuels»* (achats, stockage, vente), des *«adaptations»* (extension de la période d'intervention, utilisation des clauses d'urgence et extension des outils de stockage privé à d'autres produits), un accompagnement de la fin des quotas et l'*«amélioration de la répartition de la valeur ajoutée dans la chaîne alimentaire»* (contractualisation, restructuration du secteur, transparence du fonctionnement des marchés et recours aux marchés dérivés). Les membres de la Chambre sont inquiets sur ce chapitre car la France est *«isolée»* pour défendre des outils de régulation.

Natura 2000, lait et chasse

Le dossier Natura 2000 revient dans les sujets agricoles car la France met en place une nouvelle transposition de la directive européenne. Cette évolution du dispositif se traduit par une définition des activités soumises à étude d'incidence. Après analyse du dispositif et des activités qui pourraient être soumises à étude d'incidence, les membres de la Chambre demandent une évaluation des enjeux (contraintes, surfaces …) en zone Natura 2000 et hors zone Natura 2000 sur les trois problématiques suivantes : le défrichage, le drainage et l'herbe. Un groupe de travail constitué de la FDSEA, des JA et de la Chambre d'agriculture sera mis en place afin de définir les intérêts agricoles. Sur le dossier lait, le projet de régionalisation de la gestion de la production inquiète les membres.

En effet, le département de la Côte d'Or et la région Bourgogne sont situés sur trois grands bassins de production sur lesquels il est prévu de mutualiser les réserves de quotas. Cette gestion peut nuire à la dynamique engagée en Côte d'Or. Les membres demandent qu'une action régionale de sensibilisation du ministère et des parlementaires soit faite pour maintenir le volume de production sur le département et la région. Enfin, sur la faune sauvage, afin de réduire les populations de sangliers, limiter les risques sanitaires et les dégâts aux cultures, les membres de Chambre demandent l'arrêt de l'agrainage sur l'ensemble du département et la suppression du plan de chasse.

D'APRÈS CA21



Au programme du bureau : les résultats prévisionnels de Cer France, mais aussi la Pac 2013 et Natura 2000.

Jugement de bétail

Une édition réussie pour les JA 58

La traditionnelle finale départementale de jugement de bétail des Jeunes Agriculteurs s'est dernièrement tenue à Chitry-les-Mines.

Corbigny, la voulait, Corbigny l'a fait ! Après deux tentatives rendues vaines par les conditions météorologiques délicates de la fin 2009, l'équipe JA du canton de Corbigny a dernièrement accueilli, sur l'exploitation de Bernard et Benoît Dubuis, «*sa*» finale départementale de jugement de bétail. Dans le froid mais avec la satisfaction d'avoir enfin pu offrir au canton la tenue d'un événement incontournable pour le monde paysan et la ruralité, les JA ne boudent pas leur plaisir et estiment très justement que cette édition 2010 aura été une réussite. Retour sur un dimanche d'animation en pays Corbigeois.



Ils iront à Paris …
Bovins : Mickaël Tardivon (Legta Challuy), Rémy Michon (Legta Challuy), Vincent Colmont (Saint-Pierre)
Ovins : Florian Rouillard (Tannay), Guillaume Cousin (Châtillon), Olivier Moussot (Varzy)
Equins : Aurélie Belhague (Corbigny), Julie Chevalier (Saint-Saulge), Marie-Charlotte Serve (Luzy).

Un concours de bonne tenue

Se sont au final 74 candidats qui se seront disputés les places qualificatives pour Paris au cours de cette journée dans les catégories bovins, ovins et équins avec respectivement 42,23 et 9 concourants. Sous l'œil attentif de Monique Varignier, proviseur adjointe du Legta de Challuy, et responsable de la correction du concours, les jeunes candidats ont ainsi pu faire montre de leur aptitude à évaluer la qualité des animaux présentés devant un jury composé de représentants des OPA Nivernaises (FDSEA, JA, chambre d'agriculture, Sicagemac) et de l'enseignement agricole avec, notamment, la participation appréciée du Legta de Challuy. Devant près de 300 personnes ayant par leur présence confirmer la nécessité pour les JA d'œuvrer à l'animation de nos campagnes, et face à un parterre d'élus, sept jeunes auront ainsi obtenu leur ticket pour Paris où ils prendront part au printemps prochain à la finale nationale de jugement de bétail, à l'occasion de l'édition 2011 du SIA.

Une vitrine du métier et de sa capacité de développement

Cette finale fut aussi l'occasion pour l'équipe organisatrice et pour les JA 58 de mettre en avant la capacité des agriculteurs à œuvrer, malgré les difficultés rencontrées, pour rester dans la course et adapter les exploitations aux enjeux du moment. En témoigne, la présence sur le site de nombreux exposants venus des quatre coins du département présenter leurs produits et les possibilités offertes aux exploitants pour s'inscrire dans un développement d'entreprise durable (sous l'angle environnemental mais aussi économique), en ayant recours aux énergies renouvelables. Déchiquetage, photovoltaïque, récupération d'eau… Autant d'opportunités laissés aux visiteurs d'appréhender ces nouveaux concepts prompts à dynamiser un secteur agricole vital à notre département et à son économie. Et autant ne pas bouder son plaisir en s'évadant l'espace d'un instant vers le marché fermier installé en la circonstance, où chacun pu retrouver les produits de qualité (miel, légumes, fromages fermiers, vins) issus des exploitations du département.

Aussi l'occasion de faire passer des messages

«*La bonne humeur ambiante ne doit pas faire oublier aux responsables politiques et représentants de l'État, la situation économique dramatique vécue par les éleveurs*». C'est en substance la teneur du message qu'auront divulgué en clôture de cette finale départementale, Fabrice Prévotat, président de JA 58 et Alexandre Lorre, président cantonal JA.. Dans un secteur de l'élevage plongé dans une des crises les plus ardues que la profession n'ait jamais connu, et face à des prix à la production inexplicablement bas, les responsables JA auront clairement fait état des dysfonctionnements existants au sein de la filière où les éleveurs ne servent ni plus ni moins qu'à asservir les besoins d'opérateurs d'aval avançant seuls et ne se souciant que trop peu de leurs premiers fournisseurs : les paysans. Un message relayé par Emmanuel Bernard, représentant de la section bovine FDSEA et des éleveurs au sein d'Interbev Bourgogne, qui ne manqua pas de repréciser les tenants et aboutissants de l'accord interprofessionnel sur lequel la mobilisation du réseau FNB/FNSEA/JA avait abouti en novembre dernier. Celui-ci ne pu d'ailleurs que mettre en évidence la flagrante mauvaise volonté des opérateurs dans la mise en place pragmatique des mesures décidées lors de la sortie de crise et insista pour que les éleveurs veillent au grain quant aux pratiques des acheteurs sur le terrain, Ne pas céder aux supputations et fausses information divulguées au quotidien dans les cours de ferme est essentiel. Brader ses animaux, c'est tout simplement se tirer une balle dans le pied, et malgré les difficultés les éleveurs doivent en être conscients. Enfin, et comme pour assener un dernier coup de boutoir, les représentants JA ne manquèrent pas de rappeler que leur priorité se trouvait bien dans la défense du revenu des exploitations pour non seulement permettre aux exploitants en place de vivre décemment de leur métier mais également pour pouvoir continuer à installer durablement des jeunes dans le département sur des exploitations viables et vivables. Deux termes lourds de sens …

S.L – FDSEA 58



▶ Précisions

GDS de la Nièvre
Après l'assemblée générale du 1er décembre :

Situation sanitaire

Malgré quelques suspicions, toutes levées à ce jour, l'état sanitaire du cheptel bovin nivernais reste excellent vis à vis de la Brucellose, Leucose et Tuberculose. Les progrès enregistrés au niveau de l'IBR sont satisfaisants : - 57% des élevages nivernais n'ont aucun bovin positif IBR - le département compte 820 cheptels qualifiés indemnes d'IBR (Appellation A) et 35 bénéficiaires de l'appellation B (cheptel Contrôlé en IBR).

Campagne de prophylaxies 2010/2011

Les tarifs vétérinaires de prophylaxies augmentent de 1% par rapport à la campagne précédente (le tarif d'une prise de sang passe de 2,23€ à 2,25€).
Les D.A.P. (Documents d'accompagnement des prélèvements) sont envoyés aux éleveurs environ un mois avant la date anniversaire des prophylaxies précédentes. Comme la plupart des organisations professionnelles, le GDS préconise de poursuivre la vaccination contre la FCO (elle reste obligatoire pour les animaux exportés en Italie). Les éleveurs peuvent réaliser eux-mêmes cette vaccination, mais dans ce cas, elle ne peut bénéficier d'une certification vétérinaire.

Les principales mesures décidées

La cotisation au Groupement reste inchangée à 1,85€ par bovin pour la campagne 2010-2011. Une cotisation de 0,05€ par bovin est appelée au titre de la Caisse de Solidarité Santé Animale (cotisation décidée au niveau national par GDS France). Le GDS s'associe à l'opération menée par l'A.F.D.I. à Madagascar et propose à ses adhérents d'y contribuer volontairement à hauteur de 4 centimes par bovin. Cette contribution figurera sur les «*préfactures*» de prophylaxies.

Plan d'assainissement de l'IBR

Les analyses IBR réalisées dans le cadre de l'introduction de bovins dans les cheptels adhérents au GDS ne seront plus prises en charge financièrement par le Groupement à compter du 1er janvier prochain. Le Laboratoire départemental facturera directement les analyses aux élevages concernés. L'aide à la vaccination IBR (3€/bovin) ne sera plus versée qu'aux élevages qui auront fait vacciner au moins 20 bovins au cours de la campagne.

sarl SIMONNET 58000 Saint Eloi

- Terrassement de stabulation
- Plate-forme
- Fosse à lisier
- Broyage avec pelle équipée
- Chemin d'accès
- Assainissement
- Vente et livraison cailloux concassés

Tel. 06 82 85 40 55
Mail: terrassement-centre@orange.fr

Coopérative Cerepy

Une page se tourne

Fait marquant de l'assemblée générale de Cerepy cette année : le départ en retraite, après plus de 43 ans passés au service de la coopérative, de son directeur, Jean-Michel Thiault.



Gérard Brayotel

Née de la fusion de plusieurs coopératives, Cerepy fête cette année ses 20 ans. L'évènement a été marque de fort belle manière lors du dîner qui a ponctué l'assemblée générale.

A l'image des autres coopératives du département, l'exercice 2009/2010 se solde pour Cerepy par une forte baisse de son compte de résultat, conséquence d'une baisse du prix des céréales conjuguée à celle du prix des engrais. «*Une campagne que les adhérents devront bien vite oublier*», souligne son directeur, Jean-Michel Thiault.

La collecte 2009 totalise, toutes céréales confondues 167.091 tonnes. Un chiffre en hausse de l'ordre de 3% par rapport à l'exercice précédent. A l'exception de l'orge et du maïs, les autres secteurs enregistrent une augmentation de volume. En blé (+ 2,2%), il est à noter une grande hétérogénéité des rendements selon la nature des sols, avec un niveau de micotoxines inférieur aux normes en vigueur. Développement en revanche de plusieurs cas d'ergot, ce qui a engendré quelques soucis de commercialisation. Collecte en forte croissance pour le colza (+ 15,3%), avec une bonne surprise pour les rendements (moyenne de 38 q/ha) et une qualité également au rendez-vous avec des taux d'huile avoisinant les 45%. Avec une collecte à 50 888 tonnes, les orges sont en baisse de 1,5% mais sont d'un excellent millésime, particulièrement en orges de printemps où l'on rencontre des rendements et calibrages élevés. Pour le directeur de Cerepy : *«il faudra s'en souvenir ! Toutes les orges de printemps semées en février. Pratiquement du jamais vu !»*. Tournesol et pois voyant leurs collectes augmenter respectivement de + 27,7% et + 17,2%.

«Ce retour du monstre du Loch Ness…L'intervention !»

Sur le plan de la commercialisation : fondamentaux en baisse, stocks de report élevés et au final, des prix fortement dégradés. Conséquence directe : une baisse du chiffre d'affaires, en diminution de près de -23%. Avec un résultat net toutefois légèrement positif, compte tenu d'une baisse de l'ensemble des charges. Côté approvisionnements : une baisse du chiffre d'affaires global de -25,3%, due essentiellement, selon Germain Bour, successeur de Jean-Michel Thiault à la tête de la coopérative : *«à la baisse du prix des engrais et dans une moindre mesure, à la baisse du chiffre en produits de santé végétale»* (-12%). Deux segments particulièrement touchés : les fongicides (-20%) et les régulateurs (-30%) Pour le président de la coopérative, Frédéric Jugnot, ce constat : *«avec un chaud et froid, on peut attraper un rhume ! C'est bien ce qui a failli se passer avec la récolte 2009»*. D'évoquer les volumes, la faiblesse du dollar, des stocks de report en hausse pour expliquer l'effritement des prix, avec pour conséquence : *«ce retour du monstre du Loch Ness qu'on pensait ne jamais revoir… L'intervention !»* Synonyme de *«gouffre, peur, chambre noire, manque de place…»*. La coopérative se voyant pénalisée par une diminution de sa capacité de stockage à la moisson 2010, suite à une quantité d'orge n'ayant pu être dégagée par FranceAgrimer.

Manque de fiabilité du fret sncf

Un élément important dans le transport des pondéreux comme les céréales : le coût du fret. Avec toujours ce même constat du ferroviaire fortement concurrencé par la voie fluviale. Autre paramètre à prendre en compte : le manque de fiabilité du fret sncf, selon Frédéric Jugnot, qui en a rappelé les conséquences : *«annulation de contrats, reports sur d'autres modes de transport, pertes financières…»*. Avec deux embranchements particuliers à rentabiliser, la coopérative a entamé des réflexions et semble se diriger vers un partenariat renforcé avec le transport ferré privé. Des tests sont à l'étude. Les travaux du futur port de Joigny vont enfin commencer. Peut-être une solution pour trouver demain l'adéquation entre économie, environnement et fiabilité… Réponse l'an prochain ?

43 ans au service de la coopérative

Le grand moment de l'assemblée générale aura été sans nul doute le discours de Jean-Michel Thiault qui quitte la direction de Cerepy pour une retraite bien méritée, après 43 ans passés au service de la coopérative, avec, selon le président Jugnot, *«comme seul objectif tout au long de ces années : l'adhérent !»*. Se refusant à tout *«testament professionnel»*, Jean-Michel Thiault a rappelé en quelques mots ce que peut-être le quotidien : *«le courage, l'abnégation, la droiture, la parole, la protection des siens et le respect des autres..»*. Autant de mots forts et de valeurs qu'il s'est toujours efforcé d'appliquer à la coopérative qu'il dirigeait depuis plus de 20 ans. Et c'est par une «*standing ovation*» qu'adhérents et amis lui ont fait part de l'estime et la reconnaissance portées. Comme le reconnaît l'intéressé : *«ça secoue les tripes ! Y'a pas d'autres termes !»*.

DOMINIQUE BERNERD



« Bonne retraite monsieur le directeur… ! »



Frédéric Jugnot, président de la coopérative Cerepy



GDS 89

Face aux maladies, la vigilance reste de mise

Le Groupement de Défense Sanitaire de l'Yonne a organisé plusieurs assemblées cantonales à l'attention des éleveurs du département. L'occasion de tirer le bilan de la dernière campagne de prophylaxie et de faire un point sur la tuberculose et la vaccination FCO.



«Si vous n'êtes pas vaccinés et qu'il y a des pertes, il n'y aura pas d'indemnisation de l'Etat ! La vaccination, c'est comme une assurance».

Avec 1146 élevages, pour un total de 112 828 bovins, le GDS 89 enregistre une légère baisse du nombre de ses adhérents sur l'exercice 2009/2010, par rapport aux années antérieures. En ce qui concerne les missions déléguées par la Direction Départementale de Cohésion Sociale et de Protection des Populations (DDCSPP) : 23 823 cartes ASDA ont été éditées dont 9.206 vertes et 14 617 jaunes. La gestion des prophylaxies ayant porté sur 1 278 dossiers.

Le nombre de bovins positifs en IBR est pour sa part en diminution par rapport à la campagne précédente, avec un total de 774 animaux. Sur les 1 201 ateliers (hors dérogatoires) comptabilisés au 1er octobre 2010, 47% des cheptels ont été qualifiés en IBR dans l'Yonne, dont 774 bovins nouvellement positifs, pour un total de 3 472 bovins identifiés comme tel. Sur le dernier exercice, 558 bovins ont pu bénéficier d'une dérogation au contrôle d'introduction, grâce à la qualification A. Il est rappelé que la demande d'appellation *«cheptel indemne IBR»* est une démarche volontaire de la part de l'éleveur, qui devra pour cela présenter deux prises de sang négatives successives, espacées de 3 à 15 mois, sur tous les bovins de plus de 24 mois et effectuer le changement de ses cartes vertes.

Concernant le soutien au diagnostic, 309 éleveurs ont été contactés par le GDS 89, pour un retour de 64 dossiers, avec au final : 59 éleveurs indemnisés pour un montant total de 9 728 € (19% des éleveurs chartés). On constate par ailleurs, de façon homogène sur l'ensemble du département, un recul du nombre d'avortements.

La vigilance reste de mise, face aux risques de maladies

Tuberculose, brucellose, leucose…, une conclusion rassurante : aucun foyer de maladie déclarée sur les différents cas suspects avec mise en quarantaine constatés. Il est rappelé, concernant la brucellose, l'importance de déclarer les avortements, qui reste l'un des symptômes les plus manifestes de la maladie, compte tenu du problème de *«faux positifs»* pouvant apparaître avec les tests réalisés dans le cadre du dépistage dans le lait ou le sérum. Contrairement à l'an passé, aucun foyer déclaré de tuberculose sur le département. Toutefois, des cas de suspicion en hausse, du fait des contrôles renforcés dans tout le secteur proche de la Côte d'Or, où 17 des 19 cas suspects ont été enregistrés.
Par ailleurs, la maladie continue d'être surveillée à l'abattoir, avec l'inspection sanitaire des ganglions trachéo-bronchites.
Si le bilan est globalement positif, la vigilance reste de mise. Notamment en secteur ovins-caprins, où la bruxellose est soumise à une surveillance réglementaire tous les cinq ans par sérologie, renforcée dans les cheptels où l'on fabrique des produits au lait cru. Avec une dérogation pour les petits détenteurs d'un ou deux animaux, dès lors qu'ils acquièrent l'animal dans un cheptel qualifié et ne font pas de reproduction. Un débat s'engage avec les éleveurs présents qui voient là : *«deux poids, deux mesures»*, comparé avec l'obligation qui leur est faite d'une identification individuelle électronique de chaque animal. En bovins, le dépistage annuel reste de mise.
Face aux risques de tuberculose, la bande tampon de 72 communes, en limite de Côte d'Or, mise en place l'an passé est reconduite. Avec un contrôle renforcé sur 250 cheptels (21 000 bovins contrôlés). Le dépistage quadriennal est maintenu pour les bovins de plus de 24 mois, avec dans la zone concernée, une surveillance par intradermo comparative pour les bovins de plus de 12 mois.
Concernant la vaccination FCO, non obligatoire depuis le 2 novembre dernier, Pascal Legrand, président du GDS 89 rappelle ce principe de précaution : *«si vous n'êtes pas vaccinés et qu'il y a des pertes, il n'y aura pas d'indemnisation de l'Etat ! La vaccination, c'est comme une assurance !»*

DOMINIQUE BERNERD

Hommage

Médaille d'or à la Chambre d'agriculture de l'Yonne



De gauche à droite : Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture, Christian David, Hervé Mivielle, directeur.

A l'issue de la dernière session de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, une petite cérémonie a rendu hommage à Christian David, qui, après 39 années d'activité au sein de *«la maison»* a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée en juin dernier.
Doté d'une formation BTS *«gestion et économie agricole»*, Christian est arrivé à la Chambre d'agriculture le 1er février 1971. Stagiaire au service foncier pendant 1 an puis titularisé conseiller aménagement foncier et juridique, il aura été à l'époque, spécialiste des échanges multilatéraux et de tout ce qui concerne l'aménagement foncier.
En 2005, après plus de 30 ans d'activité dans ce domaine et après réalisation d'un bilan de compétences, il n'hésite pas à se lancer dans de nouvelles missions liées notamment à la cartographie et aux déclarations Pac, devenant en 6 ans, *«incollable»* sur la réglementation Pac.
La médaille d'or du travail lui a été remise par le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Gilles Abry, qui a salué dans son intervention, la convivialité et le dévouement professionnel du héros du jour.

DB



Réforme des chambres d'agriculture

La Bourgogne choisit la fusion

Lundi 13 décembre, la Chambre d'agriculture de Bourgogne a tenu sa dernière session de l'année 2010, session particulièrement importante car elle a entériné le projet de fusion des Chambres d'agriculture de Bourgogne dans le cadre du plan stratégique régional.



Christian Decerle, Gilles Abry, Jean Rock Gaillet, Dominique Chambrette, Jacques Rebillard

Devant une assistance nombreuse, en présence de Jacques Rebillard, pour le Conseil régional et Jean Roch Gaillet, DRAAF représentant le Préfet. Dominique Chambrette président de la Chambre d'agriculture de Bourgogne a présenté le plan stratégique régional, considérant que l'enjeu était l'avenir de l'institution. Revenant sur l'origine de la démarche, il a rappelé qu'elle résulte d'une vision commune des présidents des Chambres d'agriculture sur l'optimisation des moyens. Entamée au début du mandat en cours, cette réflexion a débouché sur la création d'un service économique régional, bientôt rejoint par le projet de mutualisation de l'APCA et s'inscrivant en tous points dans le contexte de la RGPP (révision générale des politiques publiques). En septembre dernier, un séminaire a réuni l'ensemble des bureaux des Chambres d'agriculture sur le thème : Comment envisager l'avenir ? Rapidement les travaux ont abouti à la conclusion qu'il fallait fusionner les cinq Chambres d'agriculture, en fixant deux objectifs : mutualiser tous les moyens possibles pour plus d'efficacité et d'économies de coûts, et renforcer la présence sur les territoires. Dominique Chambrette n'a pas manqué de rappeler que si autrefois, c'était les DDA qui avait la charge du développement, aujourd'hui les seules organisations qui peuvent tirer le développement, ce sont les chambres d'agriculture. L'échelle géographique du département restant pertinente quelque soit la réforme territoriale à venir, si l'organisation régionale permet d'optimiser les moyens, chaque département doit garder la charge du développement des territoires. Le calendrier prévu se décline en deux étapes : la première consiste en la validation du projet définitif dans le cadre de la mandature actuelle, la seconde se chargera de la mise en place dans le cours de la prochaine mandature. Prochain rendez-vous, janvier 2011, avec l'organisation d'un deuxième séminaire sur la gouvernance et sur la communication à mettre en place. A l'issue de cette présentation, le plan stratégique régional conduisant à la fusion a été voté à l'unanimité.

Observatoire prospectif de l'agriculture bourguignonne

Perspectives 2010 d'après les chiffres du CER France

Avec 35 000 actifs, l'agriculture bourguignonne occupe 1 770 000 hectares et produit 3 milliards d'Euros de chiffres d'affaires auquel il faut rajouter 1,5 Milliards d'Euros à l'export. La répartition entre les différentes productions est la suivante :
- Céréales : 370 millions d'Euros
-Oléagineux : 211 millions d'Euros
- Vins : 1 000 millions d'Euros
- Bovins viande : 443 millions d'Euros
-Ovins / Caprins : 22 millions d'Euros
- Porcins : 37 millions d'Euros
- Volailles : 65 millions d'Euros
- Lait : 138 millions d'Euros

Avec un nombre d'exploitations qui continuent à diminuer, le potentiel de production est stable grâce à une amélioration de la productivité du travail.
La volatilité des prix (produits agricoles et intrants), et la visibilité réduite sur les perspectives d'évolution des marchés contribuent à expliquer l'existence d'une ambiance d'insécurité économique.
La filière bovine a connu une modeste progression du produit et une légère compression des charges opérationnelles. On constate de plus en plus de disparités entre les résultats critiques et les résultats de bon niveau. La situation financière des élevages allaitants, se dégrade régulièrement depuis 2004.
La filière bovins lait a connu une hausse modérée du prix de +8% par rapport à 2009 avec une baisse des charges de -4% mais cette dernière reste toujours supérieure de +20% par rapport à 2006. Si une amélioration est intervenu entre 2003 et 2007, la dégradation a ramené le revenu 2010 au niveau de celui de 2003.
La filière grandes cultures a connu une hausse conjoncturelle des prix avec des charges maitrisées, ce qui a permis une certaine stabilité des revenus.

Les vins de Bourgogne Un marché stable

Avec 27 000 hectares de vignes, la Bourgogne produit 1,5 millions d'hectolitres soit 200 millions de bouteilles. La vente est répartie sur 4 000 domaines parmi lesquels 2 500 font de la vente directe. Avec une production stable, le marché a enregistré en 2009 une baisse de 4% de la consommation mondiale et se situe à 236 millions d'hectolitres. Au mois de juillet 2010, les stocks se situaient à +10% due à l'augmentation des volumes de production. La commercialisation se répartit de la manière suivante : 46% à l'export,24% en grande distribution, 11,5% en vente locale, 11% en restauration et 4% en magasins spécialisés. La vente en grande distribution demeure le 1er circuit de commercialisation en France avec 34 millions de bouteilles. Le redémarrage de l'export relance les achats du négoce et le circuit de la vente directe est impérativement à développer.



Parc national des zones humides de la Basse vallée du Doubs

La Chambre d'agriculture de Bourgogne demande le retrait du projet

Christian Decerle, président de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire, a fait part du projet de création d'un parc national des zones humides, situé en partie sur le département du Jura, du Doubs et de la Saône-et-Loire. Il a fait part de sa surprise qu'un tel travail en amont ait pu être réalisé sans concertation locale, car c'est la première fois qu'un parc national est créé sur une zone à fort potentiel agricole et ce sans consulter la profession agricole. L'instauration d'une réserve intégrale dans laquelle aucune activité humaine n'est autorisée ainsi que la somme des contraintes nouvelles représentent pour les agriculteurs une remise en cause de l'activité agricole dans cette zone. Regrettant que l'on oppose la compatibilité de l'activité agricole avec la protection de l'environnement, la Chambre d'agriculture de Bourgogne a voté une motion demandant que soit mis fin à ce projet.

En bref

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Pour sa dernière session de l'année, la Chambre d'agriculture de Bourgogne a fait salle comble

Un nouveau logo

Une enquête nationale «*Opinion Way*» réalisée en septembre 2008 avait fait ressortir que la perception des Chambres d'agriculture était institutionnelle et un peu vieillotte.

Avec ce nouveau logo, les chambres d'agriculture veulent traduire leur volonté de toujours mieux remplir leurs missions, exposer leurs ambitions et montrer leur foi dans l'avenir de leurs institutions.

Avec «*Agriculture et Territoires*» le réseau Chambres d'agriculture veut refléter directement ses missions et son attachement à la diversité des territoires et aux différentes formes d'agriculture.

FDSEA 89

Assemblées cantonales

Les assemblées cantonales ont débuté fin novembre et depuis, s'enchaînent au rythme de deux à trois réunions par semaine. Avec comme tous les trois ans, des élections pour le renouvellement des équipes syndicales.



Après six mandats successifs, l'ancien président François Cormerois a souhaité ne pas se représenter. C'est Emmanuel Moreau, exploitant au Plessis Saint-Jean qui lui succèdera.

Sergines, en pays nord Sénonais, est l'un des cantons où les adhérents sont particulièrement nombreux. Une vingtaine d'entre eux ont assisté à l'assemblée cantonale qui s'y est tenue le 6 décembre dernier. L'occasion pour le président de la FDSEA 89, Francis Letellier et les animatrices présentes, de revenir en détail sur les actions menées et faire un point sur les sujets d'actualité. Celui de la PAC d'après 2013 notamment, qui n'a pas manqué de provoquer réaction et débats.

De multiples actions de défense collective

Dégâts gibier, impact du bilan de santé, urbanisme, mise en place de l'observatoire des prix et des marges, prix du lait…, la liste des actions de défense collective menées tout au long du mandat qui s'achève est longue. Sans oublier le combat mené autour de la FCO, de 2007 à 2009 sur la négociation de la tarification de la vaccination, la mobilisation de la section bovine en novembre 2008 pour défendre la transparence des transactions avec les abattoirs, ou en matière viticole, la lutte sur le projet «*Hôpital Santé territoire*».

Egalement à l'actif du syndicat : la mise en place d'actions sur l'emploi en agriculture, l'adhésion à la carte moisson, l'envoi hebdomadaire de «*l'info fédé*», la création d'une complémentaire santé pour les salariés agricoles… Ainsi que de nombreuses opérations d'achats groupés (gilets, triangles, semences jachères, fioul…). L'instauration de deux types de fioul différents (été/hiver) à l'horizon 2012 nécessitant de s'équiper de nouvelles cuves plastiques, comte tenu des risques de corrosion supplémentaires, un achat groupé au niveau de la région est à l'étude. Pour Francis Letellier, l'important étant de «*toujours se situer dans un schéma qui convienne à la défense syndicale et d'anticiper pour ne pas subir*».

Inquiétudes et interrogations vis-à-vis de la future PAC

Suite à la volonté de l'administration de revoir la largeur des bandes tampon dans le cadre de la directive nitrates, le débat est ouvert. Pour cet adhérent : «*l'administration nous donne le choix entre la peste et le choléra et on est content avec le combat syndical de nous en sortir avec une grippe !*». Vécue comme une contrainte supplémentaire, la mesure annoncée a du «*mal à passer*». Pour le président Letellier, un impératif : «*sachant que cela va mettre en péril l'avenir de plusieurs exploitations, on demande aujourd'hui une étude d'impact, non seulement environnementale, mais aussi économique et sociale*».

Des questions se posent également vis-à-vis de la PAC d'après 2013 : «*comment se positionne t-on nous, agriculteurs de l'Yonne dans ce futur marché ?*». Si l'on peut considérer le maintien de 2 piliers et un budget sensiblement identique comme «*victoires syndicales*» au regard de ce qui était annoncé à l'ère Fischer Boel, les inquiétudes demeurent, notamment, au sujet du terme «*redistribution*» : «*va-t-on rogner les aides à ceux qui vont bien travailler pour, selon les critères de Bruxelles, les redistribuer à ceux qui vont moins bien, encourageant ainsi les mauvais élèves.. ?*».

Insistant sur la nécessité de maintenir la mobilisation dans les mois à venir pour la défense des prix, vis-à-vis entre autres, de la grande distribution, Francis Letellier a souligné toute l'importance à ce que «*nos gouvernants comprennent le rôle économique de l'agriculture. On est pas là seulement pour entretenir le paysage !*». Arnaud Rondeau, exploitant céréalier à Compigny, de rappeler ce chiffre : «*en valeur brute, la quantité de céréales exploitées chaque année correspond à la vente de 140 Airbus !*»

DOMINIQUE BERNERD

▶ Zoom

Nouveau bureau du canton de Sergines :

Président : Emmanuel Moreau (Plessis Saint Jean)
1er Vice-Président : Gilles Bonneau (La Chapelle sur Oreuse)
2ème Vice-Président : François Cormerois (Perceneige Vertilly)
Secrétaire : Bruno Chereau (Vinneuf)
Trésorier : Reynald Berjeonnat (Plessis du Mée)
Jeune Agriculteur : Emmanuel Simonnet (Saint Martin sur Oreuse)
Ancien exploitant : Gérard Bourdon (Sergines)
Correspondant Structures : Jean-Paul Bourdon (Sergines)
Candidat à la commission des statuts : Philippe Gourlin (Serbonnes)

Ont également été élus délégués des différentes sections : Marie-Jeanne Rondeau (Ancien exploitant) ; Marcel Rondeau (Bailleur) ; Gilles Nézondet (fermier et métayer) ; Thierry Collard (Employeur MO) ; Philippe Simonnet (Agriculture de groupe) ; Michel Lavillette (Fiscal bénéfice réel) ; Arnaud Rondeau, Benoît Bourdon, Philippe Simonnet (section végétale).

▶ En bref

Quels sont vos besoins en main d'œuvre ?

Le service emploi de la FDSEA 89 a envoyé à l'ensemble de ses adhérents actifs un questionnaire sur les besoins en main d'œuvre partagée des exploitations agricoles et viticoles du département.
Il est important que vous y répondiez dans les meilleurs délais afin que la FDSEA, en association avec la DIRECCT UT 89 (Direction Départementale du Travail), puisse mettre en œuvre les moyens d'une réelle politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences dans l'Yonne.

Votre réponse est fondamentale pour étudier la faisabilité de créer un groupement d'employeurs départemental, afin de répondre aux nombreuses recherches de main d'œuvre stable et qualifiée, à temps plein ou partiel, de votre secteur d'activité.

Les viticulteurs, sont également sollicité pour répondre à un questionnaire complémentaire sur le contrat à la tâche,
Nous comptons sur vous pour retourner ces questionnaires au plus tard le 22 décembre prochain. (15 minutes maxi sont nécessaires pour répondre).

Pour tout complément d'information : 03 86 49 48 16

FRANCE LAHUTTE,
ANIMATRICE SERVICE EMPLOI FDSEA 89





Fédération nationale ovine

Des raisons d'y croire

Comme chaque année, la Fédération Nationale Ovine tient son Conseil National qui réunit l'ensemble des représentants *«ovins»* des départements français. Une dizaine d'éleveurs, représentaient la section régionale ovine de la FRSEA Bourgogne.

C'est sous le signe de l'optimisme que Serge Préveraud a ouvert le Conseil National du 9 décembre dernier. Un conseil qu'il qualifie d'historique pour la production puisqu'il se tient tout juste après la concrétisation des acquis de l'an passé : le versement de la revalorisation des aides ovines sur les exploitations.
Cependant, le président précise, comme il l'avait fait lors de sa venue en Bourgogne courrant novembre, que si ces aides étaient nécessaires, il ne faut pas s'arrêter là. D'autres chantiers sont ouverts et doivent aboutir si on veut que la viande ovine soit encore produite en France demain.
La matinée s'est tournée autour des dossiers d'actualité, des défis à relever dans l'immédiat. Pour maintenir la production, il faut maintenir un prix, des éleveurs et un cheptel.
Le premier grand travail de la FNO sera de transformer l'essai de la contractualisation.
La filière ovine est le premier secteur à avoir trouvé un accord avec l'interprofession sur le contrat *«LMA»*. Tout n'est pas encore finalisé mais les responsables se félicitent d'avoir pu obtenir cet accord dans le cadre de la discussion plutôt que sous la contrainte réglementaire. Le projet d'accord doit notamment être soumis à l'autorité de la concurrence avant d'être validé. Par la suite, d'autres accords devraient suivre concernant la mise en place d'indicateurs de prix…
Un moment de la matinée a également été consacré à la reconquête ovine et aux démarches entreprises en Rhône Alpes pour revaloriser la production, encourager de futurs exploitants à se lancer dans la filière. De l'appui technique à la communication, tout est mis en œuvre pour mettre le mouton en avant.
Deux sujets ont ensuite fait débat : la vaccination FCO et l'identification électronique.
La vaccination contre la FCO est nécessaire. Tous les éleveurs d'ovins sont d'accord. Par contre le prix potentiel du vaccin, même s'il n'est pas encore officiellement connu, fait fortement réagir les représentants des départements. La vaccination par l'éleveur devait représenter une économie et ce ne sera pas le cas si les prix des vaccins sont trop élevés comme cela semble s'annoncer. Les éleveurs en appellent donc à la responsabilité des vétérinaires qui, dans un cadre tarifaire libéral, ne doivent pas oublier que la vaccination reste le seul levier de protection durable du cheptel ruminant français contre cette épizootie. La FNO a interpelé la DGAL qui s'est engagée à prendre en compte ce problème et à œuvrer pour une baisse des prix.
L'identification électronique a également suscité de nombreuses remarques dans l'assemblée. Si elle peut apporter de nombreux avantages, elle reste une contrainte lourde en terme de charges et temps pour l'éleveur d'ovins. Pourtant, le calendrier est imposé…reste à trouver la meilleure solution pour l'appliquer et pour accompagner les éleveurs dans l'équipement et la modernisation de leurs conditions de travail et de leurs exploitations.

Des perspectives positives

Les débats de l'après midi se sont ouverts sur les marchés mondiaux et la PAC 2020.
Stanislas JAS, actuellement chargé de mission au COPA COGECA, a exposé les différentes options en cours d'études à la Commission Européenne sur la prochaine réforme de la PAC. Sur les trois propositions, une semble plus probable que les deux autres : une PAC certes réformée mais tenant compte des spécificités locales. D'après l'analyse qui se dégage, la production ovine pourrait être assez bien intégrée… il manque cependant trop d'éléments, surtout sur le volet budgétaire, pour se positionner pour ou contre l'une des propositions.
Le sujet des marchés mondiaux, lui, ouvre des perspectives complètement positives pour la filière : une demande en hausse constante, une production stagnante, voire moindre dans les principaux pays producteurs….De quoi maintenir les prix et encourager la création de nouveaux ateliers.

CLAIRE SCHWICK
SECTION RGIONALE OVINE FRSEA

▶ Quatre délégués nivernais étaient présents à Paris

Paul COLAS, Philippe TARDIVON et Joëlle Girard accompagnaient Marcel Cottin lors de ce conseil national 2010 placé sous le signe de la *«reconquête»* pour la production ovine française.

Après des années de disette, les perspectives redonnées aux producteurs ovins grâce au travail de la FNO et aux avancées structurelles obtenues dans le cadre du bilan de santé de la Pac laissent désormais place à l'espoir sous l'effet conjugué de la mise en place d'une contractualisation structurante pour la filière, de la mise en œuvre des objectifs de la reconquête ovine (appui technique aux éleveurs, communication, formation au métier d'éleveur) et d'une conjoncture de marché favorable avec des indicateurs au vert aussi bien en terme de demande que d'offre (recul de la production dans l'ensemble des pays tiers et sur le marché mondial). Reste désormais à transformer l'essai et à amplifier l'accompagnement des moutonniers, ce à quoi compte bien s'atteler les responsables de la section ovine FDSEA 58.

Après des années de marginalisation, le mouton est de retour et peut lui aussi conforter le revenu de nombreuses exploitations aujourd'hui en souffrance. *« Le mouton n'est plus la cinquième roue du carrosse »*, en témoigne les prévisions de l'Institut de l'élevage qui place les exploitations à orientation ovins viande en deuxième position des revenus des exploitations herbivores pour 2010 (résultat courant avant impôts/UTA avoisinant les 18000 €).

S.L – FDSEA 58

Nouveau carburant

La FNSEA obtient le report

Petit rappel …

Une directive communautaire relative à la qualité des carburants prévoit qu'à partir du 1er janvier 2011, les gazoles destinés à être utilisés pour les tracteurs agricoles, doivent présenter une teneur en souffre ne dépassant pas 10 mg/kg, soit 100 fois moins que le plafond actuel du fuel ordinaire domestique (FOD) utilisé par les exploitants.
Pour mémoire, la FNSEA s'est saisie de ce dossier dès sa sortie et a plaidé pour un report immédiat de la date d'entrée en vigueur de cette obligation afin de laisser le temps aux exploitants d'adapter leurs installations et d'évaluer les contraintes non négligeables que cette modification réglementaire risque d'entrainer sur les exploitations (nettoyage de la cuve de stockage, adaptation à la saisonnalité du produit, gestion de deux types de carburants sur les exploitations pour les usages autres que la traction - séchoirs à maïs, moteurs pour l'irrigation, chaudières, etc …)

Le report obtenu par la FNSEA

Malgré l'opposition des pétroliers qui ne souhaitaient pas la mise en place d'une *«exception»* agricole quant à la mise sur le marché de ce nouveau carburant, la FNSEA a obtenu le report de l'entrée en vigueur de cette réglementation. Ainsi, l'utilisation de l'actuel FOD sera proscrite à partir du 1er novembre 2011 sur les exploitations.
Sur le plan fiscal, ce nouveau carburant sera coloré en rouge et bénéficiera de la fiscalité actuelle du FOD (voir encadré). Par ailleurs la FNSEA qui a une nouvelle fois obtenue, dans le cadre des discussions sur la loi de finances 2011, la reconduction du dispositif de remboursement partiel de TIC 2010, ex TIPP, a demandé, à l'occasion de la mise en place de ce nouveau carburant, que l'allègement de TIC soit pérennisé à 0.66 €/hl.

▶ Repères

Fiscalité des carburants

Outre le coût de la matière première, du raffinage et de la distribution il faut intégrer au prix des carburants les taxes : la taxe intérieure de consommation (TIC, ex TIPP) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Le tarif de la TIC varie selon le type de carburant. Il est fixé sur les quantités et non sur les prix, en euros par hectolitre. En revanche, les recettes de la TVA (19,6 %), qui est assise sur les prix, varient en proportion de ceux-ci.

Prix TTC = (prix HT + TIPP) X TVA à 19,6 %

L'article 265 du code des douanes fixe le montant de TIPP applicable à chaque type de carburant.
- Pour le fioul domestique, la TIPP est de 5,66 € / hectolitre
- Pour le gazole elle est de 41,69 € / hectolitre
- Pour SSP 95 et SSP 98 elle est de 60,69 € / hectolitre

Toutefois pour le gazole et le SSP, la France, autorisée par la Commission Européenne, donne aux régions la possibilité de moduler les taux de la TIPP.

A titre dérogatoire (arrêté du 29 avril 1970), les exploitants agricoles sont autorisés à utiliser du *«gazole sous condition d'emploi»*, ou fioul domestique, comme carburant.

Par ailleurs depuis 2004, la FNSEA a obtenu des mesures de remboursement partiel de la TIPP face à la flambée du coût de l'énergie. **Non pérenne** ce dispositif a été renouvelé tous les ans, dans la loi de finances votée en fin d'année.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles en kit ou montés
• Étude bâtiments AGRI CONFORT
• Bâtiments industriels
58000 SAINT ÉLOI
Fax : 03 86 36 58 29
Tel : 03 86 57 24 57
Portable : 06 76 45 76 48

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Pays Seine et Tilles en Bourgogne

Une nouvelle charte forestière en Côte d'Or

Considérée comme un véritable outil de gestion et de développement de la forêt et du bois, la charte forestière du Pays Seine et Tilles en Bourgogne a été signée la semaine dernière devant une centaine de personnes.

Après le Morvan, la côte de Nuits et le canton de Saint-Seine, le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne possède sa propre charte forestière. Celle-ci a été officiellement signée à Is-sur-Tille par François Patriat (président du Conseil régional), Thierry Besançon (président du Conseil de développement du Pays, représentant Alain Houpert), Martine Juston (secrétaire générale de la préfecture) et onze autres co-signataires tous acteurs de la forêt, du bois, du territoire et de l'économie.

Cette charte forestière vise à favoriser un équilibre entre «renouvellement, exploitation, valorisation et protection pour maintenir un écosystème forestier vivant». Le pays Seine-et-Tilles en Bourgogne se distingue par sa grande surface boisée (la forêt est présente sur la moitié du territoire). Une grande volonté de valoriser cette ressource est ressortie du rendez-vous de la semaine dernière.

«Un pari audacieux»

La charte forestière du Pays Seine et Tilles en Bourgogne a quatre objectifs : gérer les peuplements forestiers, dynamiser et diversifier les filières locales d'utilisation du bois, favoriser l'écotourisme et assurer l'équilibre sylvo-cynégétique des forêts. *«Cette charte est un pari audacieux»* a souligné François Patriat, président du Conseil régional, *«elle puise sa source dans l'initiative exemplaire conduite à Saint-Seine-l'Abbaye à savoir le mariage du développement de l'économie locale à partir d'une filière plaquette forestière apte à approvisionner un réseau de sept chaufferies bois sans remettre en cause les équilibres biologiques de la forêt»*.

Le président du Conseil régional a ajouté que cette *«démarche de responsabilisation»* aura une portée encore plus forte demain avec le plan climat territorial et le parc national au nord de la Côte d'Or.

AURÉLIEN GENEST



François Patriat (président du Conseil régional), Thierry Besançon (président du conseil de développement du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne) et Martine Juston (secrétaire générale de la préfecture), lors de la signature de la charte à Is-sur-Tille.

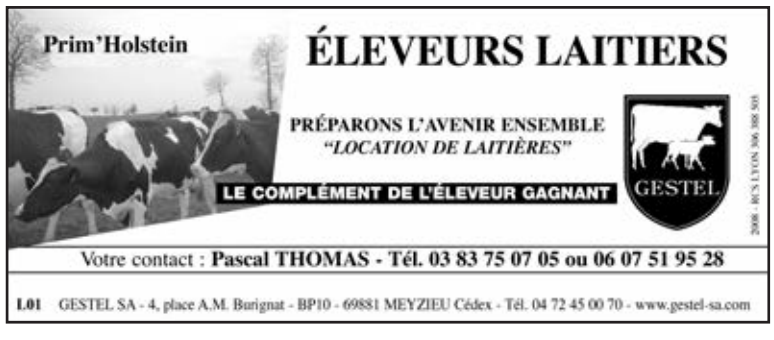


Outre les volets destinés à la production, la charte forestière a également pour objectif de favoriser l'éco-tourisme.

▶ Moins de dégâts de gibiers ?

A cette question, Thierry Besançon répond par l'affirmative: *«C'est le but. La notion d'équilibre est très présente dans la charte. Les chasseurs doivent pouvoir exercer leur activité comme ils le souhaitent, mais les autres activités dont l'agriculture ne doivent pas subir de préjudices. C'est écrit dans la charte. Nous pouvons saluer toutes les personnes qui ont travaillé durant un peu plus d'un an. Différents groupes de travail se sont fréquemment réunis et mis autour d'une table. Concrètement, la charte est un document d'une centaine de pages. C'est un engagement très fort».*





Champagne, crémant, mousseux...

Des bulles pour tous les budgets

Entre le mousseux à 1 € du hard discount et le champagne de marque millésimé à plus de 100 € la bouteille, comment bien choisir ses bulles pour les fêtes de fin d'année ?



Photo: Pierrick Bourgault

Les vignerons champenois de Mareuil-le-Port (Marne) débutent leur fête de la Saint-Vincent par une bénédiction du vin à l'église.

Les bouteilles se ressemblent : verre épais résistant à la pression, bouchon en forme de champignon, muselet en fil de fer retenant capsule et bouchon, étiquette chic. Tous les vins effervescents contiennent du gaz carbonique qui donne mousse et bulles à l'ouverture de la bouteille et une agréable sensation de vivacité en bouche. Les vins perlants sont légèrement effervescents, les pétillants le sont davantage, mais ils ne nécessitent pas une bouteille aussi solide que les mousseux sous haute pression.

Comment obtenir un vin effervescent ? Il existe plusieurs techniques, signalées sur l'étiquette. La méthode ancestrale ou gaillacoise consiste à mettre le vin en bouteilles alors que sa fermentation alcoolique n'est pas achevée ; le gaz carbonique de cette fin de fermentation reste enfermé dans la bouteille, d'où l'effervescence du vin. Certaines blanquettes de Limoux sont ainsi vinifiées. La méthode champenoise, appelée traditionnelle hors de l'AOC champagne, consiste à d'abord à obtenir et élever un vin tranquille, sans bulles. À l'embouteillage, on ajoute dans chaque bouteille une liqueur de tirage composée de levures et de sucre. La fermentation redémarre alors. Mais ces levures laissent un dépôt au fond de la bouteille, que l'on dégorge en la débouchant col en bas. On remplace le volume perdu par une liqueur d'expédition composée de sucre (en dose variable) et de vin.

Autre technique, moins coûteuse en main d'oeuvre, pour les mousseux bon marché : la vinification en cuve close, véritable cocotte-minute sous pression.

Les effervescents se distinguent aussi selon leur taux de sucre, appelé dosage. Sur l'étiquette, la mention Brut nature indique qu'aucun sucre n'a été ajouté. Extra-brut signale que la liqueur d'expédition contient jusqu'à 6 g de sucre par litre. De plus en plus sucrés : Brut, Extra-sec, Sec, Demi-sec et Doux.

Qu'est-ce que la qualité ?

Ancien acheteur de vins au Lafayette Gourmet, Bruno Quenioux définit ainsi la qualité : *«expression, minéralité, arômes. Les grands vins ont une personnalité, libèrent de l'émotion. Le lendemain matin, on se sent bien, on a envie de recommencer»*. Il n'est pas obligatoire d'avoir suivi des cours d'oenologie pour apprécier un vin. Bruno Quenioux conseille de choisir son effervescent chez un bon caviste *«en évitant les dogmatiques, ceux qui sont excessivement bio ou "sans soufre". Tout ce qui est bio n'est pas nécessairement savoureux, même si je considère que le bio fait partie des critères d'excellence. En effet, nous devons préserver la vie des sols, sinon comment aurons-nous demain des vins de qualité ?»*

Dans les premiers prix, on trouve d'excellents crémants de Loire, de Jura, d'Alsace ou de Bourgogne. Ainsi, les vignerons de Montlouis-sur-Loire vinifient le cépage chenin en méthode traditionnelle, avec un affinage de 18 à 24 mois. Ils vendent la bouteille à partir de 6,50 €. Pour aborder la planète champagne, compter au moins le double. Élaborés au vignoble, les champagnes de vignerons démarrent au meilleur rapport qualité-prix. Ils représentent la moitié des ventes totales de l'appellation en France. Les prix plus élevés correspondent aux longs affinages et aux bouteilles millésimées. Comme les parfumeurs, les grandes marques de champagne inventent des saveurs stylées en assemblant cépages et terroirs. Leurs créations sont présentées dans un packaging imaginatif et luxueux. La boîte devient par exemple « gift box » avec quatre flûtes (Pol Roger) ou seau à champagne (Veuve Clicquot). Un joli cadeau pour les fêtes, authentiquement made in France !

P. BOURGAULT



Photo: P. Bourgault

Champagne, crémant, méthode traditionnelle, ancestrale, mousseux en cuve close, bio, biodynamique, naturel, raisonné… Comment choisir ses bulles de Noël ?

A savoir

Bien servir les bulles

***«De grâce, ne servez pas le champagne glacé, ne le mettez pas au congélateur ! conseille Mathieu Blanc, de Pol Roger. Le non-millésimé se déguste à 7-8°, le millésimé à 10° afin qu'il exprime ses arômes»*. Servez-le à l'apéritif où il excitera les papilles, plutôt qu'au dessert. Selon la légende, la traditionnelle coupe aurait été moulée sur un sein de la marquise de Pompadour, en hommage à sa perfection esthétique, mais pour le champagne, préférez la flûte qui concentre les arômes.**

Pour ouvrir une bouteille avec élégance, desserrez le muselet (sans l'enlever totalement, afin de mieux tenir le bouchon dans la main). C'est la bouteille qui doit tourner, pas le bouchon. Enfin, faites «péter» le champagne si cela vous chante, ou pour rassembler les invités d'une fête, mais l'on sait que distinction rime avec discrétion…

Mal au crâne ? Moi, jamais !

En pratique, comment choisir son vin et bien le boire. Et ce pour éviter le sempiternel mal de crâne d'après soirée festive.

Il existe aussi des bulles en rosé (9 % du marché du champagne) voire en rouge (vin de Loire, à partir du cépage cabernet franc) pour ceux qui s'intéressent aux créations insolites. Pourquoi le vin donnerait-il mal au crâne ? Car le cerveau est sensible au manque d'eau et que la digestion de l'alcool en mobilise beaucoup. Solution : alterner vin et eau pure, en boire trois grands verres avant d'aller dormir. Autre souci : de nombreux produits tels l'acide tartrique peuvent servir durant la vinification, mais surtout, pour sécuriser la conservation du vin, les vignerons rajoutent des sulfites, voire du sorbitol. Les blancs secs et les rouges en contiennent moins que les demi-secs dans lesquels le sucre résiduel risque de refermenter. Moralité : préférer le vin sec, le mousseux brut ou extra-sec.

Les vignerons qui travaillent en bio ou en raisonné mettent un point d'honneur à utiliser moins de produits chimiques, à la vigne comme en cave. Avec ses tisanes de plantes et son calendrier lunaire, la biodynamie peut faire sourire. Une seule méthode pour juger : goûter au résultat ! La certification bio des raisins correspond à un cahier des charges précis et contrôlé par un organisme indépendant, ce qui n'est pas le cas des mentions naturel ou raisonné sur l'étiquette, même si la plupart des vignerons engagés dans ces démarches sont sincères. Enfin, choisir une grande marque ou un champagne de vigneron, qui tiennent à leur réputation et engagent leur nom.

www.champagnesdevignerons.com







Fromage de chèvre
Élevage de chèvres
Produits: *Fromage de chèvre, divers affinages.*
Vente: *À la ferme, tous les jours de 16h30 à 19h30*
Accueil du public - Tétée des chevreaux à 16h30
Vente aux restaurants, comités d'entreprise,
Marchés de: • *Mirebeau (21)* • *mercredi matin*
• *Beire-le-Chatel (21)* • *vendredi matin*
• *Fontaine-Française (21)* • *samedi matin*
• *Champlitte (70)* • *mardi matin*

Jean-Charles MONGET
Le Clos Thomas - 21610 Saint-Maurice-sur-Vingeanne
Tel. 03 80 75 93 24 - Port. 06 86 82 11 19
jc.monget@wanadoo.fr - www.clos-thomas.fr



Vins de bourgogne
Domaine Fornerot
Jean Charles
Vins Blancs: *Saint-Aubin 1er Cru «La Chatenière» et «Les Murgers des Dents de Chien», Puligny-Montrachet 1er Cru, Bourgogne Aligoté*
Vins Rouges: *Saint-Aubin 1er Cru «Les Perrières», Saint-Aubin village «Les Argilliers»*
Et aussi...: *(le samedi) Visite de la cave de dégustation gratuite, sur rendez-vous*
17, Rue du Jeu de Quilles - 21190 Saint-Aubin
Tel. 03 80 21 32 81 - Fax 03 80 21 97 70

Ferme DES LOUVIÈRES
** Jambon persillé, terrines diverses, galantine de porcelet, boudin blanc, charcuterie fermière **
52 bis, Rue des Louvières - 21490 St Julien
Tel. 03 80 23 22 17 - Port. 06 88 07 60 69
fermedeslouvieres@wanadoo.fr

Gilles JOANNET
liquoriste
Fabrication artisanale
crème de cassis, liqueurs (15 variétés)
5 médailles d'or au concours général agricole de Paris au cours des 3 dernières années
7, Rue Amynthas Renevey - 21700 Arcenant
Tel. 03 80 61 22 80 - Fax 03 80 62 14 11
www.gillesjoannet.fr
gilles.joannet@laposte.net











Patrick PETIT
et l'ensemble de ses collaborateurs
vous souhaitent
d'excellentes fêtes
de fin d'année

SV-PRO

Monéteau - Sens
Chatillon/Seine
Grandchamp - Vinneuf
Marcilly le Hayer

JOHN DEERE

**Pour bien vous servir,
les ateliers et magasins
d'Avallon et Bazoches
seront ouverts pendant les fêtes**

SUREAU
Agriculture S.A.S

**Toute l'équipe
vous souhaite d'agréables fêtes
de fin d'année**

NEW HOLLAND AGRICULTURE

Avallon	03 86 34 18 35
Bazoches	03 86 22 11 54
Moulot	03 86 27 27 13

PROMODIS

joyeuses fêtes

Nodimat

NEW HOLLAND AGRICULTURE

Route nationale
21110 Longeault
Tél. : 03 80 48 91 60

Route de Chaumont
21 400 Châtillon sur Seine
Tél. : 03 25 91 52 21

www.nodimat.com

Les équipes de
Longeault et Châtillon sur Seine
vous présentent leurs meilleurs voeux

2011

ET JUSQU'AU 31/12/10
VENEZ PROFITER D'UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE
AGILOR PROPOSE LA TVA À 0%
pour tout matériel neuf et occasion
avec un prêt AGILOR d'un montant minimum de 20 000 € et
une échéance finale au plus tard le 31/05/2011*
* voir conditions dans les bases Nodimat de Longeault et Châtillon sur Seine

L'équipe **GIACOMEL** Auxonne
vous souhaite une excellente année 2011.

SAV, service pièces et livraison de fioul
assurés pendant les fêtes au **03 80 27 08 02**

JOHN DEERE



FERMETURE
JOIGNY
du 24 décembre 2010
au 03 janvier 2011

Vos Partenaires

JEANDOT Pneus

JOIGNY
Tel. 03 86 62 18 84
Jacques 06 30 08 51 37
Mail: jeandot-pneus@orange.fr

TONNERRE
Tel. 03 86 55 45 75
Fax 03 86 55 45 76
Mail: tonnerre-pneus@orange.fr

Réseau Européen
des Professionnels
du pneu agricole

MICHELIN
Exelagri

Photovoltaïque

Solaire, encore des affaires à faire ?

Les tarifs de rachat de l'électricité solaire baissent depuis un an. Se lancer dans le photovoltaïque est-il encore valable ? Pour Lionel Hurtevent, directeur commercial de Clef énergies, la réponse est oui.



Lionel Hurtevent (directeur commercial de Clef énergies) et Etienne Fèvre (agriculteur à Brazey-en-Plaine) parlent du photovoltaïque. Pour le premier cité, le photovoltaïque est encore intéressant malgré la baisse des tarifs de rachat d'électricité.

D'un tarif unique de 0,60€/kWh, le prix de rachat de l'électricité solaire a chuté deux fois de suite cette année. Le 1er janvier, le prix est tombé à 0,50€/kWh et 0,42€/kWh. Le premier tarif concerne les bâtiments fermés de plus de deux ans. Le second concerne les bâtiment neufs non fermés sur les quatre faces. Le premier septembre 2010, les tarifs de rachat ont une nouvelle fois chuté pour respectivement passer à 0,44€/kWh et 0,37/kWh. A cette tendance baissière des tarifs de rachat doit être ajoutée la fin des subventions (notamment celles de la région et du fonds européen Feader).

Et pourtant...

Se lancer dans le photovoltaïque aurait encore son intérêt. «*Pour les bâtiments qui ont quatre côtés fermés et qui ont plus de deux ans, à 0,44€/kWh, c'est encore intéressant*» souligne Lionel Hurtevent, directeur commercial de Clef énergies, «*le prix des panneaux ont baissé de 30% depuis début 2009 et la rentabilité est toujours au rendez-vous*». Pour les projets à 37€/kWh, Lionel Hurtevent insiste sur l'auto-amortissement du bâtiment, tout en mentionnant les bénéfices établis sur une période moyenne de cinq ans (au lieu du double). «*A condition que les prix de rachat ne baissent plus et que les panneaux ne manquent pas, l'orientation photovoltaïque est encore une belle opportunité pour les agriculteurs*» affiche Lionel Hurtevent. Sur la disponibilité des panneaux, les marchés européens sont en déclin. A l'inverse, les marchés asiatiques et américains sont en «pleine forme», à un tel point que leur disponibilité devient limitée, la demande mondiale étant très forte...

Un «*pionnier*» qui persévère

Étienne Fèvre est l'un de ceux qui ont «*saisi*» l'opportunité photovoltaïque dès ses débuts. Cet agriculteur de Brazey-en-Plaine possède une installation de 36kWc pour 340m2 de panneaux. Celle-ci fonctionne depuis décembre 2009 (coût total de 200 000€, 40% de subventions). Deux chèques «*semestriels*» liés à la revente d'électricité ont déjà été touchés par Étienne Fèvre : 13 000€ et 18 000€, et ces chèques vont continuer d'arriver jusqu'en 2029 (les contrats de revente ont une durée de 20 ans). Même si la TVA de 19,6% doit être retranchée à ces deux premiers montants, le bilan annuel d'Étienne Fèvre sera supérieur à l'annuité de 17 000€ qu'il doit rembourser. Une satisfaction pour l'agriculteur âgé de 40 ans qui ne souhaite pas s'arrêter là. Deux autres projets sont en route sur son exploitation. Le premier a une puissance de 150kWc pour 1500m² de panneaux (tarif de rachat à 0,60€ car dossier déposé il y a tout juste un an). Le coût du projet est de 600 000€ auquel il faut ajouter 25 000€ de frais de raccordement. Le deuxième projet est de 36kWc pour 300m² de panneaux et un tarif de rachat de 0,50€/kWh. (coût de l'installation de 120 000€).

Bien réfléchir, bien s'entourer

«*Il fallait y croire au début*» se rappelle Lionel Hurtevent, «*croire qu'on allait gagner de l'argent en mettant des panneaux sur un toit n'était pas évident !*». L'installation photovoltaïque n'est toutefois pas si simple que cela, les investissements financiers sont conséquents, les démarches sont longues et fastidieuses. «*C'est la première fois que la banque me demande de faire une visite médicale*» explique Étienne Fèvre en faisant allusion à l'assurance pour la couverture du prêt pour son second projet photovoltaïque. L'agriculteur de Brazey-en-Plaine mentionne également les frais de gestion, les frais de comptabilité, les frais d'entretien, les taxes foncières, les intérêts, les autres impôts et le montant du prêt qu'il faut déduire des chiffres «*balancés dans la nature*», vantant la rentabilité du photovoltaïque. «*Sur la rentabilité, il est conseillé de se rapprocher d'un comptable pour être au plus proche de la réalité*» indique Lionel Hurtevent. Cette remarque est d'autant plus importante que les derniers tarifs de rachat sont en baisse. Le commercial recommande, dans tous les cas, de bien se renseigner sur l'aspect juridique et surtout de bien s'assurer (contre le vol, les dégradations, la perte d'exploitation et pour un remboursement à neuf en cas de problème).

Aurélien Genest

▶ À noter

Paiement du solde des aides PAC

La mise en paiement du solde des différentes aides directes de la campagne 2010 a commencé le 1er décembre 2010.
Le solde de l'aide découplée (Droit à Paiement Unique) est comprise dans ce versement, cela inclus le découplage 2010 et les dotations réserve, prévues dans le cadre de la mise en oeuvre du bilan de santé de la Politique Agricole Commune (PAC) ainsi que le paiement de certaines aides liées à la surface et les nouveaux soutiens spécifiques.
Un courrier d'information mentionnant le détail des aides retenues pour le paiement du solde a été adressé à l'ensemble des producteurs le 3 décembre. Il ne comporte pas le détail des montants attribués. Pour obtenir un compte rendu de ce paiement les producteurs sont invités à le consulter sur le site Télépac : www.telepac.agriculture.gouv.fr
Pour cela, il convient de se connecter avec son identifiant personnel, de sélectionner dans le menu d'accueil l'option «*vos données personnelles*», de cliquer sur l'onglet «*courriers*» puis de choisir la campagne 2010. Le document est consultable à l'écran et peut-être téléchargé pour impression ou classement.
Si vous ne vous êtes jamais connecté à Télépac, comment créer un compte ?
Vous connecter sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr
Saisir votre numéro pacage dans la zone correspondante de la page d'accueil du site et cliquer sur «*vérifier*». Fournir les renseignements personnels qui vous permettront de vous authentifier puis de créer un compte en choisissant un identifiant et un mot de passe.
Renseignements complémentaires sur le site du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire à la rubrique : http://agriculture.gouv.fr/deja-inscrit-sur-telepac-la



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 08 décembre

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 4,19 du 01 au 15 décembre pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	janv-mai	222,00 à 223,00	A C
Saône-et-Loire	76/220/11%	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	5 de déc.	220,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	5 de déc.	218,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	déc-juin	238,00 à 240,00	V C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	65kg/hl	4 de déc	194,00	N C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	janv-mai	195,00	V C nature
Sud Est	66-68kg/hl	déc-janv	210,00	T C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		dispo	205,00	N C
Saône et Loire		6 de janv.	205,00	N C
Sud Est		ttes périodes	210,00 à 215,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	déc-janv	160,00	V C	-
Saône et Loire	50kg/hl	déc-janv	160,00	V C	
Yonne	50/51kg/hl	INC			

Céréales France (disponible ou rapproché) 10 décembre

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : 220,00 nom.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : INC; Blé standard Rendu Rouen dec-janv : 236,00-237,00; Orge de Mouture Rendu Rouen dec.-janv : 196,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (dec-janv): 193,00-195,00; Maïs FOB Rhin (janv-juin) :216,00-218,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 495,00-498,00; Pois Départ Oise: 230; Colza Rendu Rouen (dispo) :483,00-484,00 ; Colza FOB Moselle (fevr) :470,00.

Pailles et fourrages 08 décembre

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :65 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est
Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme :** inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 55-65 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 120 E/t. balles rondes : 90 E/t.
Nord-Est
Petite balle de 20 kg,de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 08 décembre

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 345
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2050
Lactosérum : 750
Babeurre sans norme : 1850
Huile de coprah raffinée : 1435
Huile de palme raffinée : 1035
Luzerne déshydratée 18% : 175
Pulpes de betterave Marne : 175
Sons Pellets : 167
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.49 : 673

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 08 décembre

Amenés 765 broutards et 586 bovins maigres.
Légère hausse, toutes catégories de broutards mais difficile en moyenne marchandise. Plus difficile en taurillons. Maintien des prix en laitonnes. Plus difficile pour les génisses moyennes. En bovins maigres, de très bons apports en bêtes d'embouche. Bonne vente en vaches près de la finition. Plus difficile en bétail maigre, sujets maigres et âgés.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg 310,00-560,00; 200-250 kg 540,00-690,00; 250-300 kg 570,00-800,00; 300-350 kg 610,00-860,00; 350-400 kg 760,00-960,00; 400-450 kg 750,00-1110,00; 450-500 kg 920,00-1100,00; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 380,00-660,00; 220-300 kg 470,00-650,00; plus de 300 kg 680,00-800,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 620,00-850,00; 400-450 kg inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 430,00-880,00; 400-450 kg 12-24 mois 760,00-870,00; plus de 450 kg 12-24 mois 850,00-940,00; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 760,00-1970,00-1012,00. Vaches moins de 5 ans 570,00-1420,00-980,00; 5-10 ans 750,00-1530,00-1023,00; plus de 10 ans 560,00-1270,00-909,00; suitées 1220,00-1710,00-1443,00. Châtrons inc. Taureaux 1220,00-2000,00-1398,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U 2,74-2,98; R inc.; 200-250 kg U 2,77-2,95; R 2,53-2,77; 250-300 kg U 2,72-2,79; R 2,48-2,72; 300-350 kg U 2,50-2,58; R 2,44-2,50; 350-400 kg U 2,46-2,53; R 2,26-2,46; 400-450 kg U 2,38-2,53; R 2,22-2,38; 450-500 kg U 2,23-2,39; R 2,01-2,23; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,20-2,57; R 1,95-2,20; 220-300 kg U 2,24-2,38; R 2,02-2,24; plus de 300 kg U 2,18-2,32; R 2,01-2,18. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U 2,20-2,56; R 1,98-2,20; 400-450 kg U inc.; R inc.; 450-500 kg U inc.; R inc.; 500-600 kg U inc.; R inc.; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 1,95-2,08; R 1,82-1,95; plus de 450 kg 12-24 mois U 1,98-2,04; R 1,81-1,98; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,51-2,73; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,38-1,93; R inc.; 5-10 ans U 1,21-1,89; R inc.; plus de 10 ans U 1,12-1,65; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,30-1,57.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,23-2,36; R 1,89-2,23.

Sicagemac - marché du 13 décembre

CORBIGNY

Bovins : 246	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (235-340 kg)	630-820	2,0-2,69
Broutards (405-475 kg)	940-1060	2,14-2,36
Laitonnes (220-375 kg)	490-730	1,93-2,24
Génisses 24-36 mois (580-700 kg)	850-1090	1,47-1,55
Taureaux (600-1100 kg)	1030-1540	1,31-1,72
Vaches légères	440-800	-
Vaches entre deux	850-1030	
Vaches lourdes	1050-1610	

LES TENDANCES

En **broutards**, vente rapide en sujets légers, stabilité en sujets plus lourds (+ de 380kg).
Peu d'apports en femelles permettant une légère progression des tarifs. Cours en hausse pour les **taureaux**.
Apports plus importants en **vaches** et de meilleure qualité entraînant une vente plus rapide à des tarifs plus fermes en sujets et viandées.
Cours reconduits pour le reste de la catégorie.

Bovins gras : 13
Vaches de viande : 2,78 à 3,06 euros le kg de viande
Génisses de viande : 3,00 à 3,36 euros le kg de viande
Demande sélective, tarifs inchangés.
PROCHAIN MARCHÉ : 20 DECEMBRE

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 13 décembre

Ovins: 141	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux maigres	70-82	2,00-2,41
Agneaux gras	82-117	1,93-2,74
Brebis	31-65	0,48-0,93
Béliers	80-110	-

Vente suivie en agneaux à des cours stables. Commerce rapide en brebis, tarifs fermes.
Prochain marché : 20 DECEMBRE.

MOULINS ENGILBERT
Amenés 956 - Aucun invendus.
Agneaux: Vente rapide totale dûe à une meilleure demande et à une présentation soignée, les cours progressent en toutes qualités. Seuls les sujets très sujets très lourds >50kg plafonnent. **Brebis, béliers**: Meilleure demande et cours très fermes. **Caprins :** Cours stables.

PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 20 décembre (pesée 6h30 - vente 9h).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,80 à 1,00 (55 à 80€)	0,60 à 0,60 (39 à 60€)	0,10 à 0,45 (5 à 30€)
Béliers (70 à 112) - **Chèvres** (5 à 27) - **Boucs** (20 à 28)				
Agneaux gras -38 kg (80 à 115 €)	-	2,70 à 3,08	2,30 à 2,70	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (93 à 133€)	-	2,70 à 3,05	2,40 à 2,70	-
Agneaux gras 44 à 50 kg	-	2,50 à 3,05	2,40 à 2,70	-
Agneaux gras + 50 kg (117 à 126 €)	-	1,80 à 2,47	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 733- **Brebis**: 166 - **Béliers**: 7 - **Caprins**: 50. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 08 décembre

Amenés 629, dont 361 agneaux, 39 agneaux d'embouche, 216 brebis et 10 béliers.
En agneaux, l'ambiance commerciale est plus calme cette semaine. Les cours sont maintenus, toutes catégories. La vente est toujours difficile en brebis. Tarifs stables.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 78,00-120,00-95,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,75-6,15-5,90 (=); R 5,45-5,85-5,65 (=); 19-22 kg U 5,40-5,75-5,60 (=); R 5,05-5,50-5,30 (=); plus de 22 kg U 5,05-5,50-5,30 (=); R 4,90-5,35-5,20 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,95-2,25-2,10 (=); R 1,55-1,70-1,60 (=); O 1,10-1,24-1,20 (=).

Veaux d'élevage - 08 décembre

Amenés 19.
Peu d'apports. Les cours sont peu représentatifs.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 195,00-275,00-240,00 (+10,00); lourds 290,00-355,00-325,00 (+10,00); conformation supérieure 375,00-440,00-400,00 (+10,00); Charolaises femelles légères 180,00-235,00-210,00 (+10,00); lourdes 240,00-315,00-295,00 (+10,00); conformation supérieure 330,00-390,00-365,00 (+10,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 195,00-270,00-230,00 (+10,00); lourds 275,00-335,00-315,00 (+10,00); conformation supérieure 355,00-415,00-385,00 (+10,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 180,00-235,00-210,00 (+10,00); lourdes 240,00-300,00-290,00 (+10,00); conformation supérieure 320,00-375,00-350,00 (+10,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - PLERIN - 09 décembre

Présentés : 57 597
Vendus au classement de 1,103 à 1,120 E soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,112 E (+0,007).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,132 E

494 coches vendues à 0,979 (+0,001)
départ élevage0,980 à 1,001
regroupées de0,978 à 0,990

INDICE PORCELET
Du 06 au 10 décembre : Prix à 25 kg: 1,728 - Prix kg sup.: 0,58 - Porcelet 8 kg: 29,493
Du 29 novembre au 03décembre : Prix à 25 kg: 1,726 - Prix kg sup.: 0,58 - Porcelet 8 kg: 29,453

Sancoins -
Le 08 décembre.

Cours reconduits.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,00-1,39. Coches de réforme 0,62-0,86.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 08 au 14 décembre 2010. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploiatation.

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.		inc.	
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,42	=	2,42	=
			R	2,28	=	2,28	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,34	0,03	2,32	-0,02
			R	2,22	=	2,22	=
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,25	-0,01	2,25	=
			R	2,14	-0,01	2,14	=
	12/18 mois	450	E	inc.		inc.	
			U	2,18	-0,01	2,18	=
			R	2,10	-0,01	2,10	=
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,11	-0,01	2,12	0,01
			R	2,01	-0,01	2,03	0,02
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,06	-0,02	2,06	=
			R	1,98	=	1,98	=
	12/18 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,94	=	1,93	-0,01
			R	inc		1,88	

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 14 décembre

LES TENDANCES

90% de vendus. Apports corrects.
Broutards : L'offre reste de qualité satisfaisante, les cours progressent en sujets de 300 à 400kg sous la pression des débouchés à destination des pays du maghreb (pour les sujets vaccinés depuis + de 60j FCO). La demande est meilleure également en sujets de 400 à 500kg pour lesquels les cours sont très fermes. **Laitonnes/Génisses 18mois :** Les cours ne changent pas mais l'ambiance reste bien calme. **Vaches/Génisses 30mois :** L'offre et de qualité inférieure aux semaines précédente et la vente s'en ressent, les vaches lourdes tirent leur épingle du jeu tandis que le commerce des vaches médiocres est peu actif
PROCHAIN MARCHÉ : MARDI 21 DECEMBRE ET MARDI 04 JANVIER.

EFFECTIFS

Bovins gras: 12 • Broutards: 566 • Génisses + 2 ans: 20 • Génisses - 2 ans: 82 • Laitonnes: 123 • Taureaux: 06• Taurillons: 45 • Vaches : 329 • Vaches suitées :03 • Culards: 02 • Divers: 09

	E	U	R	O
Broutards <200kg (450 à 530 €)	-	-	2,70 à 2,90	-
Broutards 200 à 250kg (560 à 660 €)	-	2,65 à 2,90	2,46 à 2,65	-
Broutards 250 à 300kg (630 à 810 €)	-	2,60 à 2,80	2,35 à 2,60	-
Broutards 300 à 350kg (750 à 970 €)	-	2,50 à 2,61	2,35 à 2,50	-
Broutards 350 à 400kg (870 à 970€)	-	2,34 à 2,48	-	-
Broutards 400 à 450kg (880 à 1070 €)	-	2,30 à 2,45	2,18 à 2,30	-
Broutards 450 à 500kg (1010 à 1230€)	2,50 à 2,56	2,22 à 2,40	2,14 à 2,22	-
Broutards 500 à 580kg (1130 à 1250 €)	-	2,12 à 2,25	-	-
Laitonnes 220kg à 300 kg (490 à 660 €)	-	2,15 à 2,25	2,00 à 2,15	-
Laitonnes +300kg (640 à 820€)	-	2,00 à 2,20	1,90 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois -400kg (640 à 830 €)	-	1,85 à 2,10	-	-
Génisses 12/24 mois 400à 450kg (690 à 910€)	-	1,80 à 2,10	1,70 à 1,80	-
Génisses 12/24 mois +450kg (820 à 1020 €)	-	1,80 à 2,00	1,70 à 1,80	-
Génisses 24/36 mois (780 à 1380 €)	-	1,60 à 1,90	1,55 à 1,60	-
Vaches -5 ans	-	1,52 à 1,90 (990 à 1450€)	1,30 à 1,52 (700 à 1070€)	1,15 à 1,30(550 à 650)
Vaches 5 à 10 ans	1,73 à 2,00 (1430 à 1650	1,45 à 1,73 (930 à 1400€)	1,25 à 1,45 (770 à 1160€)	1,10 à 1,20 (630 à 810)
Vaches +10 ans	-	1,40 à 1,60 (910 à 1380)	1,20 à 1,40 (740 à 1090)	1,10 à 1,20 (630 à 810)
Taureaux (1300 à 1910 €)	-	1,27 à 1,46	-	

▶ Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
> Cage à écorner
> Barrière césarienne
> Brouette
> Vêleuse

Pour vos projets bâtiment et contention
J.P. Clerget - 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

PACK ADSL
VISIONAUTE
Caméra + Boîtier ADSL Visionaute
N°Azur 0 810 40 10 98
PRIX APPEL LOCAL

agri-video-system.com

METALBAC
ZA DES CHAMPS GILBARDS
89240 POURRAIN
Tél : 03 86 418 814
Tôles de couverture, bardage, tôles tuile - Fer au détail - Quincaillerie
Grillage - Pliage - Bois de charpente

Camérail ÉLEVAGE
Le Numérique haute qualité


La Caméra de Surveillance, faite pour vous !
Et aussi : Protection par caméras
Olivier VIRMONT ☎ 06.73.69.80.21.

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Analyse du marché des Grandes Cultures

Céréales : marchés très fermes pour conclure 2010

Toujours très fermes, les prix du blé et du colza ont franchi tous deux de nouveaux paliers psychologiques. Les fondamentaux restent très haussiers pour ces productions actuellement.

Blé tendre : l'euro puis le weather market en soutien

Les cours du blé tendre ont marqué une nouvelle hausse sur la semaine, passant le cap des 235 euros la tonne rendu Rouen, bénéficiant de soutiens fondamentaux importants. D'abord, malgré une bonne récolte, en terme de quantité, l'Australie a engrangé une proportion de blé de bonne qualité, donc exportable, très inférieure aux moyennes habituelles. Les opérateurs attendent au moins un tiers de la récolte en blés fourragers. Au final, la récolte australienne s'élèverait à près de 26Mt selon les autorités du pays ou 23Mt selon le CIC. Parallèlement, les conditions sèches se poursuivent aux États-Unis. En face, la demande internationale ne faiblit pas. La France a vendu 180 000t de blé à l'Egypte et la Tunisie aurait acheté 75 000t d'origine UE. L'Algérie vient quant à elle de lancer un appel d'offre pour 50 000 t de blé. Les certificats à l'export distribués par Bruxelles ont toutefois été limités la semaine passée à seulement 126 923t dont 66 130t pour l'origine française. Enfin, le dernier rapport de l'USDA a corrigé à la hausse, sans surprise l'estimation de production mondiale de blé en hausse à 646,51Mt.

Maïs : haussier

Malgré l'attente d'une hausse de l'offre en produits fourragers, notamment d'origine australienne, le marché du maïs reste tenu. La hausse est moins prononcée qu'en blé, mais la demande suffit à maintenir la tension.

Orge fourragère : fermeté

Le marché de l'orge fourragère a progressé, soutenu par les cours du blé d'abord et par une demande des fabricants d'aliments du bétail toujours présente. Dans son dernier rapport, FranceAgrimer a corrigé à la hausse de 100 000t les prévisions d'incorporation en nutrition animale à 1,9Mt.

Orge de brasserie : retour de la demande

Après une longue période d'atonie, le marché des orges de brasserie retrouvent des couleurs avec le retour de la demande. Elle se précise sur la campagne actuelle et sur les récoltes 2012 et 2013.

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

Du 06 au 12 décembre 2010. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	inc.	
	R	3,28	-0,02
	O	2,76	-
Génisses	E	6,23	
	U	3,95	=
	R	3,35	-0,01
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,87	-0,31
	R	3,20	-0,01
	O	2,71	-0,02
	P	2,37	-0,03
Taureaux	E	inc.	
	U	2,40	=
	R	2,35	=
	O	2,25	=
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,64	+0,0
	R	3,43	=
	O	2,98	=

Blé dur : ferme dans le sillage du blé tendre

Les prix observés sur le marché du blé dur ont progressé dans le sillage du blé tendre. L'activité demeure limitée sur le territoire hexagonal comme à l'export. Le bilan de FranceAgrimer n'a quasiment pas évolué.

Colza : nouvelles limites franchies

Les cours du colza sont très fermes actuellement. La hausse se poursuit donc avec le soutien du pétrole et du soja toujours très demandé. Le colza bénéficie aussi de disponibilités limitées et d'une très forte demande de la trituration européenne. Le marché des huiles conforte également cette tension sur le marché oléagineux.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

▶ A noter
Tous vos rendez-vous professionnels sur
AgriBourgogne.fr

Matériel

Tracteur

07 - Vends Fiat 570 DTEF 4 roues motrices, année 1982, 6900 heures, BE, 7500 euros
✆ **04 75 07 17 29**
ou 06 16 79 64 05

26 - VDS Tracteur Renault 4RM typ R7752 Moteur MWM TD 327 avec chargeur 7500 euros
✆ **04 75 28 11 49**
ou 06 50 77 27 52

26 - VD Fendt 512 11/98 3400H Clim-RL Av+2DE-AR3DE+R LIB-KLB 580 10% 480 15% TBE 36000euros
✆ **06 10 95 63 15**

26 - VDS MC Cormick CX 85 XS 5200 H An 2004 Cabine basse clim Prix 20000euros
✆ **06 85 27 60 09**

26 - Vds Soméca 50m 40H avec lève palette 2RM Prise-hyd à l'arrière Bon état Prix 3000euros
✆ **06 89 99 22 35**

38 - Vds tracteur IH 645 + chargeur HM24 godet à terre 62 cv pneus ar neuf moteur 4000 h cabine confort prix : 6300 E à débattre
✆ **06 83 07 49 29**

42 - Vds tracteur Renault Ceres 85 année 1994 10 400h pneus demi basse pression chargeur Faucheux F3 tbé
✆ **04 77 24 54 08**

42 - Vds tracteur MF188 dans l'état ou pour pièces Pneus arr neufs, 16/9/34, 2 fusée, neuf
✆ **04 77 63 51 09**

69 - Vds tracteur New Holland TSA100 100 CV année 2006 TB état Rel AV avec ou sans chargeur Quick Q50
✆ **06 30 11 62 24**

69 - Vds tracteur MF390-2RM cab 4200 H an 1993 13000 euros bon état
✆ **06 84 13 42 20**

69 - Vds trac IH 956 XL 6700 H TBE press Deutz 440 état impeccable épandeur Doyeux 6 T bon état faucheuse 802 Khun TBE bineuse 4 rangs + pi + 2 rangs
✆ **06 70 79 45 87**

70 - Vds John Deere 6110 Chargeur BMS 2m 3720 hrs, AM 2001, Agrotron 106 3660 hrs, AM 2000
✆ **06 33 90 12 17**

Travail sol

21 - VENDS charrue Kverneland 5 fers, portée, 14 pouces, roue terrage, vérin déport, 600 €HT (5001)
✆ **06 11 41 80 74**

21 - VENDS canadien Sicam 5,60 m avec herse peigne, dent diam 16, relevage hydraulique, prix : 3 900 € (5006)
✆ **03 80 93 20 85**

26 - Vds Covercrop Quivogne 20 disques porté modèle lourd TBE
✆ **06 82 43 90 91**

38 - Vd herse rotative + semoir 3 mètre année 2001 boitier 180 cv barre niveleuse efface-trace, rouleau packer, portacourt deux vérins, sécurité, TB état prix : 7800E00 HT
✆ **06 19 66 85 99**

58 - VENDS vibroculteur 3 50 m Beta, - rigoleuse Dep, - 32 buvettes Rico, - 80 attaches bovins (47VB2)
✆ **09 61 65 19 74**
ou 06 72 42 51 05

69 - Vds cause cess Rundballer Krone KR 125 année 2004 - Rateau 6 A 300 Khun - Tank à lait 1800 l Alfa Laval - Désileuse 2 m3 distributrice
✆ **04 74 63 13 38 HR**

89 - VENDS déchaumeur Kverneland CLM 6 m semi-porté, TBE, 13 dents disques mélangeur, rouleau barre (5004)
✆ **03 86 97 69 73**

89 - VENDS cover crop Fenet 32 D, - semoir Sulky 4 m , jal élec (5007)
✆ **03 86 81 49 15 HR**

89 - VENDS brabant grégoire RK9 4 socs, TTBE, 3 500 €, - RECHERCHE vibro 6 m (5012)
✆ **03 86 66 43 73**
matin 8 h

Récolte

21 - CHERCHE MD presse Claas, Markant, 40, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65, constant dominant John Deere, 332, 336, 342, 346, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger, Krone et à balles rondes 120 x 120 (480A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Recherche Corn Picker Bourgoin 2 3 4 R 406 407 Rivjere dans l'état
✆ **06 17 70 29 12**

26 - Vds Ramasseuse à noix Rousset RGV 2002 de 2000 1200h Mot 85 Tout hydro
✆ **06 11 68 12 17**
ou 06 89 14 01 46

58 - VENDS MB Fiat Laverda, TBE, 3 60 m , prix à débattre (48VB2)
✆ **03 86 30 84 97**

69 - Cherche mois-batt Claas consul protector mercator dominator 80 85 J Deere 960 965 970 975 New Holland 1530 1540 8040 8050 Mas Ferg 307 440 506 507
✆ **06 84 61 38 25**

Traitement

21 - VENDS pulvé Evrard 2 500 l , DPE, 24 m , pompe et pneus neufs, prix : 5 000 € (490B)
✆ **06 82 42 08 75**

Arbo-viti

07 - Vds sécateur Pellenc Lixion
✆ **06 70 55 66 27**

26 - Vds Calibreuse abricots à bandes divergente triés Bon état
✆ **06 07 13 56 80**

Distribution

01 - Vds distributrice Rolland 10m3 ; benne Jeantil 9T tbé
✆ **03 85 30 55 36**
ou 06 61 18 58 52

Epandage

01 - Vds semoir engrais Lely 1200L prix 1000 euros bon état
✆ **04 74 52 91 35**
ou 06 11 13 72 50

Irrigation

07 - Vds pompe immergée + colonne de 20m débit 35m3/h à 6kg A démonter sur place
✆ **04 75 83 71 88**
ou 06 61 34 05 87

Forestier

42 - Vds remorq forest 5t, sans grue, rallonge, poteau 30 et 80 cm, signalisation, tbé
✆ **06 85 08 67 86 hr**

Cave

69 - Vends divers matériels de cave
✆ **06 07 68 91 07**

Manutention

07 - Vds charriot élévateur GPL Toyota 2000h + tire palette 5000 euros le lot
✆ **04 75 65 41 46**

89 - VENDS cause retraite télesco Cath 407, 2009, nombreuses options, 2 000 h , garantie 02/12 (480C)
✆ **03 86 33 10 63**

Station

21 - VENDS éléments stockage grain Denis diam 160, tuyau coude, manchon, dérivation, lot : 600 € (5002)
✆ **06 11 41 80 74**

74 - Vds compresseur «Belair» 500 l insonorisé état neuf 380 v 1 600 E à débattre
✆ **06 89 86 83 35**

Agri divers

01 - Achète presses à foin MD et semoirs à maïs pneumatiques Nodet
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds vibro 3m, bétaillère 2 places, semoir céréales 2m, combiné 3m avec semoir intégré, machine à traire et belle paille de blé de qualité BR possibilité livraison
✆ **04 74 00 79 31**
ou 06 47 65 03 14

01 - Vds salle de traite Delaval Manus 2x6, 10 postes, décro, comp à lait an 2007 épis 50
✆ **06 84 45 96 41**

01 - Vds charrue Huard 476E, bec maïs Capello 6 rgs fixes, chenilles Philibert pour petite MB, coupe colza latérale NH ou MF
✆ **06 81 97 09 66**

01 - Vds égreneuse à maïs Richon traînée
✆ **04 74 30 84 12 hr**

07 - Recherche fourche à fumier largeur 1,30m
✆ **04 75 06 67 40**

07 - Vds tank à lait Japy 850L BE
✆ **06 59 23 05 62**

07 - Vds intérieur poulailler poules pondeuses pl air complet nids ch spark-up silo TBE
✆ **06 74 03 12 12**

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir Nodet, - tracteur JD, MF, - moissonneuse Dominator, - télescopique (480B)
✆ **07 86 46 73 30**

21 - VENDS bétallière 6 - 8 bêtes, - brabant Goizin 4 socs, - Epandeur engrais Kuhn (500C)
✆ **03 80 64 08 75**

26 - VDS Roues étroites pneus83R44 600euros-Tombereau de carrière 6M3 800euros-Rouleau plat 3x1,60 300euros-Pompe irri complète 40M3h aspiration refoul 400euros
✆ **06 70 21 06 40**
ou 04 75 01 32 26

26 - VD RC charge utile 7T-Distri engrais Vicon 500l-Charrue monosocs Huard HMO-Groupe arrosage diesel
✆ **06 88 84 49 38 (HR)**

26 - Vds Rateliers à foin et céréales en bon état pour ovins caprins
✆ **06 86 92 08 57**

38 - Vds Valtra 6750 RA pont susp 2003, 2350 h combiné semis direct rau + Sulky disuqes 20 rgs 750 l RB JD 540 épandeur fumier Doyeux 7T5
✆ **04 74 84 51 37 soir**

38 - Recherche foin petite botte + charrue trisoc + vds herse 4m20 : 100 E + char à bandage TBE pour décoration ou musée + charrue trisoc : 500 E
✆ **04 74 80 59 63**

38 - Vends calibreuse cerises (2006) Calibrex + tapis de tri, très bon état, livraison possible, prix à débattre
✆ **06 15 09 22 77**
ou 04 66 59 05 44

38 - Vds pailleuse - désileuse 3 m3 - silo Farmer centrale hydraulique - passerelle de chargement commande électrique 6 mois
✆ **04 74 58 50 08 HR**

38 - Vds tracteur AVTO - T40, 2 rm, charrue HB1, extirpateur 11 dents, vibro 21 dents, semoir engrais Vicon 300 kg, remorque 4 r - 5 T, 1 pulvé 300 litres 3 m 2500 E le tout
✆ **06 87 43 40 55**

38 - Recherce : l'ensemble microgranulé : insecticide pour semoir à maïs 4 rangs Nodet pneumasem PN2
✆ **06 88 56 91 53 HR**

38 - Recherche planteuse maïs 4 rangs, tournesol 5 rangs + chassis enrouleur irrigation le tout en bon état
✆ **06 30 19 36 93**

38 - Vds d'occasion bas prix : benne 3 points, 1 paire de garde-boue pour tracteur IH game 23, poil à bois, niche à chien
✆ **04 76 36 74 31 HR**

38 - Vds sem engrais Sulky DPX1154 + lève sac, semoir à maïs + tournesol + microgranulateur + engrais liquide, cultivateur 3 poutres 13 dents rouleau porte 2,50 m + tonne à eau 1200 l
✆ **06 80 85 11 84**

38 - Vends tank à lait Japy cap 2400 l année 2001, lavage auto cse capacité insuffisante prix : 3000 E libre de suite
✆ **06 78 58 23 92**

38 - Vds cause cessation salle de traite TPA 2x5, tank à lait Japy 2400 l maïs ensilage 2010
✆ **06 22 71 40 99**

38 - Vds cover crop en X Quivogne 28 disques de 2006 repliage manuel cse cht
✆ **04 74 58 68 13**
ou 06 15 51 09 87 HR

39 - Vds tunnel Beiser 20 m de long 10,20 de large 5,80 de haut, neuf, possible livraison, 8 000 euros
✆ **06 82 19 57 33**

42 - Vds plateau semi-porté, béquille hyd 7,60m, tonne à lisier Samas 6 000 l, mixer à lisier, dessileuse 1m3, caillebotis 2x1, épaisseur 18,32 cm, neuf
✆ **04 77 63 62 62**
ou 06 80 12 62 83

42 - Vds pneus 600/65/38, usés 75%, prix 500 euros les 2 + bétaillère 2 bêtes 700 euros
✆ **04 74 70 13 12**

42 - Recherche arracheus poireaux Simon + vds évac fumier, démonté état neuf
✆ **04 77 54 04 26**
ou 06 13 71 82 00

58 - VENDS tracteur NH 100 A, 4 RM + chargeur, - benne Mono 11 T , - broyeur haies, com élec , - combiné semis 3 m + pulvé carr 18 m , TBE (5014)
✆ **03 86 60 13 40**

70 - Vds Herse rotative Maschio DM 3000 Port à cour hydro + Semoir Nodet 3m
✆ **06 17 77 25 18**

71 - Vds herse de prairies 6 m, 1 dessileuse mélangeuse pailleuse 7 m3 avec pesée, année 2003
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds paill dist spécial enrubanne Jeantil trainé 2,5 m3, an 2006, herse prairies 4,80 m
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vends évacuateur Samas montée gauche, rampe 9 m, 84 m chaîne + 26 abreuvoirs, 46 attaches, le tout à démonter avant démolition bâtiment
✆ **03 85 92 67 54**

71 - Vends bennes monocoques 14 T et 17 T Simonneau, boggie et tandem
✆ **03 85 25 37 23**
ou 06 81 66 79 62

71 - Vds épandeur Buchet, hér vert , 8,5 T, de 2002 ; épandeur Rock, hér vert , 9 T, de 2007, TBE Ets Buchet
✆ **03 85 26 21 91**

73 - Vds nourrisseur à veaux + semoir Nodet AS 3 m avec combisem
✆ **06 62 39 03 07**

73 - Vends treuil forestier 8 T tbé peu servi prix 1400 E local Savoie
✆ **04 79 65 70 95 HB**

74 - AV DAC Delaval 3 ST 4 alim 65 colliers, silo, piquet 3 compartiments AC 32 000 en 2000 AV 16 000 E tbé
✆ **06 72 70 40 03**

84 - Vds plastiqueuse + atomiseur + micro-tracteur PASQUALI + chariot élévateur FENWICK + camion RENAULT 12 T
✆ **04 90 71 02 70**

84 - Vds vibroculteur 6m, semoirs 2,50-3-4m, charrues nonstop 2-3-4 socs, covercrops 20-24-28-36 dis , décompteur 6d DUROU, broyeurs 2,25-2,40
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds cause cess rem porte char , plateau bois 2T, disq larg 1,60, pulvé BERTHOUD 300L+rampe désherb tout à bas prix 06 16 28 73 11
✆ **04 90 70 72 65**

84 - Vds Tracteur FIAT6566 avec cabine, an 85, 5000h, std : 9000 euros, bon état Pulvé P600l, rampe hydro l 12 m : 3500 euros
✆ **06 12 53 46 41**

87 - Vends MF 165 MK3 HM24 1m50, surélévateur, 3800E; Epandeur DEG 6T, 1500E, tapis hyd
✆ **06 85 48 31 95**
ou 05 55 09 98 33

89 - VENDS cellule à grain, diam 6,32 - cellule à grain, diam 3,87 - canadien 4,30 m , - chisel 11 dents peigne, - canadien 3 m en V, - jeu de 3 rouleaux plat, - vis hydro Brimont (5008)
✆ **03 86 81 49 15**

89 - VENDS chien électrique Westfalia 6 m x 18 m x H 4 m , dim faciles à adapter (5011)
✆ **03 86 63 90 74**

Elevage

03 - vd distrib Jeantil 2 m3 portée TBE cornadis 4 Jourdain surveillance vêlage Agrimonitor 2 ceintures sonde Ovatec : sexage détection vache vide ou pleine
✆ **06 75 83 59 15**

58 - VENDS Bétaillère Ponge 5,5m TBE, Epandeur Maitre 6T, presse BR JD 410, barrières, bacs à eau, rateliers BR galva, caméra stabulation
✆ **06 07 53 12 40**

70 - Vends Machine allaitement veaux de boucherie
✆ **06 74 41 92 66**

70 - A vendre bascule pèsebétail MARECHALLE type PM 1010 T peinte, Année 2003 (novembre) Bon état général, Equipement routier conforme avec le code de la route, Indicateur double romaine avec un capteur électronique, Vérification du système de pesage conforme (juillet 2010), Idéale pour la contention et le traitement des bovins, Mise à prix : enchère libre au-delà de 2 500 euros Faire offre sous pli cacheté à l'attention de M le Directeur à Bovins Croissance de Franche-Comté 17, quai Yves Barbier, BP 20189, 70004 VESOUL Cedex Bascule visible sur le parking de la Maison des Agriculteurs à VESOUL
✆ **Répondre pour le 10 janvier 2011**

Alimentation



Véhicule

Utilitaire

38 - Vds Saxo diesel 3 portes société, année 2001, 133000 kms, crochet attelage, 2 pneus neige, BE, 3000 E à débattre
✆ **06 71 57 53 29**

71 - Vds bétaillère Boxer 3 T 5, 2002, 105 000 km, TBE
✆ **03 85 57 46 26**
ou 06 08 95 93 72

Tourisme

26 - Agriculteur passionné recherche 2CV et Méhari tous état même mauvais
✆ **06 20 43 62 00**

58 - VENDS BMW 118 D, confort, 1ère main, 73 000 kms, an 2004, gris foncé métal , TBE (5013)
✆ **09 77 49 29 29**

Achat-Vente

Récolte

26 - vends paille luzerne HD qualite assurree rendu CR SARL COMTE DEP 26
✆ **0613912849**
ou 04 75 90 18 82

26 - VDS Luzerne 1ère 2ème 3ème coupe HD et BR + 3 rattelier BR diam180 Galva fond à revoir pour OV ou CA
✆ **06 07 19 30 32**

26 - Vends petites noix
✆ **06 78 69 08 31**
ou 06 70 51 86 65

38 - Retraité achète noix à casser pour cerneaux
✆ **04 76 73 64 73 HR**

58 - Agriculteur VEND avoine noire de qualité en Big Bag, 100 €/T (4703)
✆ **06 07 34 24 23**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Propriété

01 - Jeune couple cherche exploitation bovins étudie toutes propositions
✆ **06 84 57 57 95**

43 - Vds MAISON D'HABITATION Tbe avec corps de ferme possibilité terrain s'adresser au journal Haute-Loire Paysanne BP 63 -16 Bd Bertrand - 43002 Le Puy en Velay
✆

58 - Tresnay - Chantenay VENDS 45 ha, terres libres sans bâtiements (5010)
✆ **06 07 74 02 89**
ou 09 79 50 07 22

74 - Jeune agri cherche exploitation à reprendre, bovin lait, vallée de l'Arve, étudie toutes propositions
✆ **06 79 72 01 14**

Divers

21 - VENDS aplatisseur Toy 5 cv , bon état, 1 000 € (5009)
✆ **03 80 49 00 97**

38 - Vds ensemble ou séparemment chaudière bois 25 kw et chaudière fuel 25 kw avec ballon ECS 200 l incorporé
✆ **06 87 69 86 76**

38 - Vds Scions fruitier ancien, pommes variétés ancienne ; tracteur 30 cv MF à finir de réparer
✆ **06 42 90 75 43**

38 - Pulvé Evrard 12 m, 1000 l : 200 E ; vibro Kongskild 29 dts : 300 E ; Cover crop Huard 18 disques : 450 E ; ensileuse JD 1 rg maïs : 500 E ; 2 pneus remorque neufs 12-5R20 : 60 E
✆ **06 83 09 90 81**

71 - Vous êtes originaire de Saône-et-Loire ? L'actualité agricole, viticole et rurale de votre département d'origine vous intéresse toujours ? Alors n'hésitez pas, abonnez-vous ou abonnez un proche à «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» Tarifs : 1 an : 97 E ; 2 ans : 185 E (jusqu'au 31/12/2010)
✆ **03 85 29 55 29**

71 - A l'approche des fêtes de fin d'année, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service d'un département» Un précieux ouvrage de 416 pages qui recèle près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole Un vibrant hommage aux agriculteurs de la Saône-et-Loire et pour que perdure l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port
✆ **03 85 29 55 29**

Offre

Emploi

26 - Exp polyculture cherche ouvrier temps plein - salaire smic voir plus expérience souh - Faire offre (dép26)
✆ **06 62 72 64 87**
ou 04 75 28 51 87

26 - Exploitation Nord Drôme cherche personnel pour taille abricotiers avec expériences
✆ **06 86 74 85 05**

28 - Urgent exploitation céréales RECHERCHE respons d'exploitation, autonome avec expérience, salaire négociable + maison à disposition (49VB2)
✆ **06 80 61 97 69**

39 - Alpage vallée Joux Suisse, rech 1 fromager + 1 vacher exp VL été 2011
✆ **004121 800 42 37**
ou 004121 800 37 95

69 - Exploitation caprine et bovine transformation from rech salariée pour 02/2011 autonome et motivée pour troupeau ch et fromagerie
✆ **06 65 73 48 51**

71 - Propriété en BV SO Mâcon 8 ha 50, 2e année conversion bio cherche cogérant pour EARL, logement Contact
✆ **06 70 74 00 20**
après 17 h

74 - Gaec La Roche Parnale polyculture élevage VL transformation fromagère ch salarié(e) en CDI, envoyer CV + let motivation au 1920 route de Lavillat 74800 La Roche-sur-Foron
✆ **06 75 46 47 01**

74 - Cherche agent de remplacement en CDI pour le secteur de Thônes (74), élevage bovins lait
✆ **04 50 88 18 23**

74 - cherche agent de remplacement CDI secteur Thônes (74), élevage bovin lait, fabrication fromagère
✆ **06 63 37 36 92**

74 - Exploitation laitière cherche salarié pour traite et soins aux animaux secteur Aravis
✆ **06 71 98 29 00**

84 - Exploit Viti Chateauneuf du Pape ch tractoriste conf Exp sur enjambeur et niv BTS ou équivalent - LM+CV au journal qui transmettra réf 2230-50

84 - Un syndicat professionnel agricole de Vaucluse recrute un(e) animateur(trice) syndical(e) :
MISSIONS :
-Animer différentes sections et commissions de la FDSEA, sous l'autorité du Directeur et en lien étroit avec les responsables professionnels
-Assurer, pour les filières et pour les catégories d'exploitants concernés, un suivi de l'actualité, de la réglementation et de la technique
-Assurer l'animation de syndicats locaux, sous forme d'actions locales, de réunions d'information ou de fomations
-Proposer et mettre en place des actions de formation à l'intention des agriculteurs du département
-Co-animer et promouvoir les formations «ADEMA» proposées par la FDSEA
-Rédiger des articles pour la presse agricole départementale
COMPETENCES :
-Très bonne connaissance de l'environnement professionnel et institutionnel agricole
-Une connaissance des productions viticoles et/ou fruits et légumes serait un plus
-Capacité d'animation, de synthèse, de rigueur et d'esprit d'initiative
-Capacité d'expression écrite et de prise de parole en public
-Qualités relationnelles, sens du contact, de l'écoute et du travail en équipe
-Permis de conduire et véhicule indispensables
CONDITIONS :
-Poste basé à Avignon, fréquents déplacements sur le département et la région PACA, de façon plus occasionnelle à Paris
-Poste à pourvoir début 2011
-Rémunération à débattre, selon profil et expérience
-CDI temps plein après période d'essai Envoyer candidature comprenant lettre + CV + photo à : M le Directeur de la FDSEA de Vaucluse - Maison de l'Agriculture - Site Agroparc - 84912 AVIGNON CEDEX 9 ou par mail à betrand rivalfdsea84 fr

Service

38 - Agri recherche taille de vigne, étudie ttes proposition
✆ **06 76 39 18 04**

Mariage

Rencontre

38 - H 45 ans petite exploitation laitière désire rencontrer femme sérieuse coquette aimant tenir maison
✆ **Ecrire à Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 GRENOBLE Cedex 2 sous la Réf 2911/01**

71 - JF 38 ans RECHERCHE homme de 40 à 45 ans, sérieux et sincère agriculteur pour vie à deux (50VB2)
✆ **06 46 79 91 63**

Animaux

Divers

73 - Vds 3 béliers race Lacaune 2-4 ans Savoie
✆ **04 79 24 34 81**

73 - Vds 10 génisses prêtes 3 ans charolaises et 10 vaches prêtes
✆ **06 37 53 11 69**

73 - A vendre étalons comtois 8 - 9 ans approuvés monté 2011
✆ **04 79 63 71 97 fax tél**

74 - Vds 8 TB génisse charolaise prête janvier + 1 trx 2 ans HBC V facile cause cessation
✆ **06 08 93 48 91**

Bovin

01 - Elevage Thuillier vd Taureaux PH - 01320 Chalamont
✆ **06 83 46 25 36**

01 - Vds génisse prête montb à terme le 27 décembre 2010
✆ **04 74 51 08 03 après 20 heures**

01 - Vds génisses et vaches 46 et 66 terme déc/janv/fév CL garanties sanitaires
✆ **04 74 51 70 16**

01 - Recherche génisses prêtes Abondance ou Tarine termes janvier/février B O
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

01 - Vds 2 génisses FFPN terme 17 et 22 décembre moyenne CL 8500 litres
✆ **06 14 65 32 48**

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 14 et 15 mois, laitonnes, jeunes vaches à veaux Elevage LENA 03360 Urcay (32VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

21 - Elevage HB Limousin VEND reproducteurs 14 mois, - 15 broutardes 14 mois Levoyet Alain - Pralon (4602)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS 1 taureau charolais 3 ans FCO 1 et 8, ind IBR - 21110 Genlis (4906)
✆ **06 27 40 29 24**

21 - VENDS taureaux charolais 18 mois, très bonne conformation, certains à utiliser en croisement (4909)
✆ **03 80 84 32 25**

21 - VENDS 1 taureau charolais 2 ans fils de Piney (500B)
✆ **03 80 64 08 75**

21 - ELEVAGE CHAROLAIS BAUDOT - Pont et Massène (3 kms de Semur-en-Auxois) PROPOSE à la vente large choix de reproducteurs : - taureaux adultes, - 20 taureaux de 2 ans, - 25 taureaux de 1 an et ce, en apportant toutes garanties Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile Accueil permanent (480D)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

25 - VDS étalon Comtois de 3 ans notés 16+ et 17 à Maiche ou échange contre taureau Charolais
✆ **06 12 35 10 61**

42 - Vds 7 génisses salers, 20 à 24 mois, livr poss
✆ **04 77 72 23 61**

42 - Vds taureaux charolais 12-14 mois, père IA indemn IBR, élevage Ph Plasse, Régny
✆ **06 13 23 71 03**
ou 04 77 63 01 51

54 - Vends taureaux limousins 4 adultes 3 2 ans + génisses 1 et 2 ans ins HBL
✆ **06 09 53 89 49**
ou 03 83 31 10 04

58 - VENDS veaux reproducteurs charolais IBR - FCO OK (50VB3)
✆ **03 86 60 15 13 HR**

69 - Vds taureaux charolais 2 ans et un an HBC TB origine IND IBR BVD
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

71 - Cause retraite vends 15 vaches de 4 ans et taureaux de 18 mois et génisses HBC, TGS
✆ **06 07 56 28 69**

71 - Vends taureau 4 ans, HBC, origine Pacific, cause consanguinité, vêlage facile, garantie sanitaire M Bernollin Eric, Cluny
✆ **03 85 59 04 43**
ou 06 15 13 18 50

71 - Vds 6 génisses pleines HBC, terme déc janv TX 135 Infnais M Pichard Hugues
✆ **06 08 95 93 72**
ou 03 85 57 46 26

71 - Vds Salers 5 génisses, 3 taurillons 7 mois, descendance HBS non suivi en cours de sevrage OK IBR FCO
✆ **03 85 96 92 38**
midi - 19 h

Caprin

26 - Vds 18 chèvres Saanen pleines MB Janvier cause surnombre
✆ **06 19 27 12 56**

38 - A vendre joli lot de chevrettes Chamoisées et Saanen (40) nées en septembre (références sanitaires et contrôle laitier) Pépinière du Syndicat Caprin de l'Isère :
✆ **06 62 19 95 28**

69 - Vends chèvres mise bas janvier/février
✆ **06 89 93 17 33**

Ovin

26 - Cherche bélier préalpes Possibilité échange
✆ **06 12 56 72 10**

42 - Vends 80 brebis croisées Ile de France, issu IA
✆ **06 64 27 31 90**

54 - Vends brebis pleines, agnelages fin janvier début février, troupeau jeune
✆ **06 72 28 25 54**

Porcin

26 - VDS Cochettes repro et porcs 120kgs Livraison possible 26 et 07
✆ **06 73 47 78 29 ou 04 75 62 80 43**

58 - VENDS porc fermier 120 kg (4901)
✆ **03 86 39 88 90**

89 - VENDS cochons élevés aux grains 120 à 150 kg, porcelet au sevrage 25 kg, 1 95 € (4805)
✆ **03 86 33 33 71**

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros Haras du Loup Blanc
✆ **04 71 78 53 26**

42 - Vds double ponette ferrée, montée, attelée, selle mexicaine, harnais, charrette 3 places
✆ **04 77 76 32 02**

42 - Vends poulain comtois 02/04/2010 av papier
✆ **06 76 47 84 12**

89 - VENDS bas prix 3 femelles SF PP 18 - 12 - 7 ans + mâle 2 ans sans papier (49VB1)
✆ **03 86 74 72 29**

Volaille-Lapin

21 - VENDS clapiers en ciment, 2 blocs, 9 cases, 1 bloc 6, démontés, état moyen, prix à débattre (5003)
✆ **06 11 41 80 74**

Chien

42 - Cse santé vds pour chasse, chiots beagle, de 9 et 3 mois, tat mère 2BFM926
✆ **04 77 20 86 76 hr**

58 - VENDS Border Collie nés le 28/09/10, 3 femelles et 4 mâles, pucés, vaccinés, mère 250269800885032 (5005)
✆ **03 86 50 57 01**

69 - Vds chiots Berger Allemand 2 mois bon bergers, bons gardiens, mère : 250268500176058
✆ **04 74 26 30 71**

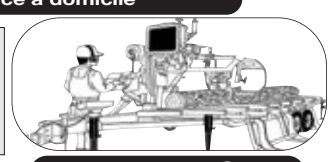
71 - Vends chiots Border Collie Lof, mère 2 FYM299, bonnes origines trpx + 1 mâle débourré
✆ **06 74 49 76 31**

89 - VENDS ratiers M F noir et blanc nés le 11/11/10 (4907)
✆ **03 86 74 72 29**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
Se déplace à domicile
BROYAGE ET VENTE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES

SCIAGE DE GRUMES & VENTE DE BOIS AU DÉPÔT
SCIAGE À FAÇON
plots, poutres, chevrons, planches, etc.
William TESTA
CHALVRON - 58190 SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES
Tél./Fax : 03 86 24 86 71 - Portable : 06 80 74 52 42

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 € TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SPA BOURGOGNE COSMETIQUES

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 €
Siège social : 13 rue César Lavirotte
21230 Arnay le Duc
497 858 340 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er Décembre 2010 il résulte qu'à compter de cette date :
Le siège social a été transféré de Arnay le Duc (21230), 13 rue César Lavirotte à Beaune (21200), 5 rue du Château.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence
L'objet social a été étendu à l'activité suivante : concession de l'exploitation des marques détenues par la société.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis

AL21502929

SPA BOURGOGNE VIGNES & BIEN ETRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 800 €
Siège social : 12 rue des Belles Roses
21190 Meursault
487 543 993 RCS Dijon

Par décision du 1er Décembre 2010, l'associée unique :
a transféré le siège social à Beaune (21200) 5 rue du Château à compter de cette date et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.
Ancienne mention :
Siège : 12 rue des Belles Roses 21190 Meursault
Nouvelle mention :
Siège : 5 rue du Château
21200 Beaune
a modifié l'objet social à compter de cette date et a modifié en conséquence l'article 2 des statuts
Ancienne mention :
Prestations de service et bien être à la personne, massages bien être. Vente de produits de beauté et bien être, savons, produits d'entretien, vêtements divers, objets, bijoux,boissons,vins, et spiritueux, confiseries, gâteaux, produits des régions et artisanaux.
Nouvelle mention :
Prestations de service et bien être à la personne, massages bien être, esthétique. Vente de produits de beauté et bien être, savons, produits d'entretien, vêtements divers, bijoux, objets divers. Restauration sur place et à emporter, vente de vins et spiritueux, produits des régions et artisanaux. Organisation de séminaires, dégustations, locations de salles. Location de logement en meublé. Prestations d'assistance dans la création et l'exploitation d'établissements de bien être (études de faisabilité, formation, assistance...)
Concession de licences de marques.
Mentions sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL21502928

HCA RESTAURATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 000 €
3 rue des Prés Potet
21121 Ahuy
RCS Dijon 520 518 887

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2010, les associés de la société à responsabilité limitée HCA Restauration ont décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 30 septembre de chaque année et de modifier en conséquence l'article concerné des statuts.
Pour avis
La gérance

AL21502937

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Echevronne:
57 a 10 ca - En chaumont: ZE-33 **Vigne Aligoté**
Cmne de Meursault:
2ha 84a 74ca - Les grandes gouttes: BC-7-9(F1)-9(F2)-10-11-12 - Les lombois: AR-71
Cmne de Monthelie:
1ha 22a 86ca - Les sous roches: B-547(F1)-547(F2)-548(F1)-548(F2)-549(F1)-549(F2)-550(F1)-550(F2)-552(F1)-552(F2)-553(F1)-553(F2)-554(F1)-554(F2)-554(F3)-555(F1)-555(F2)-557(F1)-557(F2)-558(F1)-558(F2)-559(F1)-559F2)-560(F1)-560(F2)
Cmne de Puligny-Montrachet:
1ha 39a 17ca - Champs pernot: BC-138-158 - Corvée aux moines:
AZ-15(J)-15(K)-16-92(18)
Cmne de Volnay:
12a 10ca - Les petits pres: AS-30
Vignes AOC Monthelie Rouge et Blanc - AOC BOURGOGNE Rouge et Blanc - Aligoté - BGO
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **07/01/2011** à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21505136

N.E.V

SARL au capital de 68 800 €uros
Siège social : Leuglay (21290)
334 454 006 RCS Dijon

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 17 novembre 2010, l'objet social a été étendu aux activités de boisement ou reboisements, plantations, entretiens de végétaux, négoce de produits de pépinière et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à cette activité. L'article 2 (objet) des statuts a été modifié en conséquence.
La gérance.

AL21505134

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte de Maître Hugues Misserey en date du 9 décembre 2010, Mr Robert, François Petitet, retraité, né à Moulins (03000), le 18 avril 1943 et Mme Marie Pierre Barraud, retraitée, son épouse, née à Saint Gengoux de Scisse (71260), le 28 avril 1944, demeurant à Quétigny (21800) 26 rue Jack London.
Mariés sous le régime de la communauté légale de meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Saint Gengoux de Scisse (71260), le 8 février 1964
Ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Hugues Misserey, notaire à Dijon.
Pour avis et mention
Me Hugues Misserey, notaire

AL21505130

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 06/12/2010, il a été constitué une SCI à capital variable
Dénomination :
MPV & Co
Objet social : La propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d' un immeuble que la société se propose d'acquérir.
Siège social :
1 Place du Rosoir, 21000 Dijon
Capital minimum : 10 000 €
Capital initial : 10 000 €
Capital maximum : 100 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M Pino Iorfida, 1 Place du Rosoir - 21000 Dijon
Clause d'agrément : La cession de parts entre ascendants et descendants, et le cas échéant, entre conjoints, interviennent librement; toutes autres cessions n'interviennent qu'après agrément du cessionnaire proposé par les associés se prononçant à la majorité des trois-quarts au moins du capital social.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21502933

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'enquête publique concernant l'aménagement foncier agricole et forestier d'IZIER

Une enquête publique sur le principe et les conditions de réalisation de l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier de la commune d'IZIER se déroulera du 13 décembre 2010 au 18 janvier 2011 (soit 37 jours) à la mairie d'IZIER.
Cette opération d'aménagement foncier concerne la commune de d'IZIER et par extension le territoire de la commune de MAGNY-SUR-TILLE.
Le public pourra consulter le dossier d'enquête en mairie d'IZIER et MAGNY-SUR-TILLE. Il pourra présenter ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie d'IZIER, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie ou pendant les permanences du commissaire-enquêteur.
Ces observations sont tenues à la disposition du public.
Le dossier d'enquête comprend :
1.La proposition de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) qui comporte la délimitation du périmètre de l'opération, les prescriptions que devront respecter le plan et les travaux connexes et une liste des travaux susceptibles d'être interdits ou soumis à autorisation,
2.Un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
3.L'étude préalable d'aménagement et d'environnement et l'avis de la Commission Communale d'Aménagement Foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
4.Les informations du porter à connaissance du Préfet.
Le commissaire enquêteur titulaire est M. Jean-Michel OLIVIER, directeur des travaux du génie en retraite.
Il se tiendra à la disposition du public le lundi 13 décembre 2010 de 9h00 à 12h00, le mercredi 22 décembre 2010 de 16h00 à 19h00, le samedi 08 janvier 2011 de 9h00 à 12h00 et le mardi 18 janvier 2011 de 16h00 à 19h00, en mairie d'IZIER.
A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rédigera un rapport et des conclusions, ces derniers seront tenus à la disposition du public en mairie d'IZIER et MAGNY-SUR-TILLE, à la Préfecture de la Côte-d'Or et au Conseil Général de la Côte-d'Or.
Les personnes intéressées par ces documents pourront en obtenir communication auprès du Président du Conseil Général, dans les conditions prévues par la loi 78-753 du 17 juillet 1978.
Le Conseil Général de la Côte-d'Or est l'autorité compétente pour approuver le périmètre et le mode d'aménagement foncier agricole et forestier dans la commune d'Izier.
Des renseignements peuvent être pris auprès du commissaire enquêteur ou du secrétariat de la Commission Communale d'Aménagement Foncier au Conseil Général de la Côte-d'Or (Service Agriculture et Aménagement Rural).
Le présent avis est notifié à tous les propriétaires situés à l'intérieur du périmètre.
Les propriétaires doivent signaler au Conseil Général, dans un délai d'un mois à compter de la date de notification de l'avis d'enquête, les contestations judiciaires en cours.
A Dijon,
Le Président

AL21502856

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL PHARMACIE LEVACON

Société à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 7 622,45 €
Siège social : rue Bernard Laureau
21 110 Genlis
414 513 689 RCS Dijon

Par décision du 30 septembre 2010, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL21502916

EURODOCKS

SARL au capital de 7 622,45 €
Siège Social: 6 rue Docteur Maret
R.C.S. Dijon B 017 050 386

L'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2010, a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société à compter de cette même date. Monsieur Philippe Debost, ancien gérant, demeurant Rue de la libération à Talant 21240 est liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée au siège de la liquidation : chez Monsieur Philippe Debost. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Le Liquidateur

AL21502934

GROUPEMENT FORESTIER DE POMMERET

Groupement forestier en liquidation
Capital : 868 000 €
Siège social : 32 rue de Cirey 21340 Nolay
RCS : 493 144 919 Dijon

Par assemblée en date du 9 décembre 2010, la société susvisée, constituée pour une durée de 99 années à compter du 18 décembre 2006 a décidé sa dissolution anticipée à compter du 9 décembre 2010 et désigné Monsieur Jean Michel Cler, demeurant à Montcenis (71710), 9 B Route de Marmagne, en qualité de liquidateur pour une durée de un an renouvelable.
Le lieu où doit être adressée la correspondance a été fixé à Nolay(21340), 32 rue de Cirey au siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis,
Le liquidateur

AL21505133

NON DISSOLUTION

SARL CHRISTOPHE VIOLOT-GUILLEMARD

SARL Au Capital Social de 40 000 Euros
Siège Social :
7, Rue de la Refène
21630. Pommard
508.263.878. R.C.S. Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 22 Octobre 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la Société sus-désignée et ce, en application de l'Article L 223.42 du Code de Commerce.
Pour Avis,
La Gérance.

AL21502803

TRANSFERT DE SIÈGE

CARRIERE COMMUNICATION SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 228 000 euros
Siège social : 1 chemin de Palemar
09120 Varilhes
434 491 361 RCS Foix

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 1 chemin du Palemar, 09120 Varilhes au 9 rue d'Hauteville 21121 Daix à compter du 1er décembre 2010, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
La société immatriculée au RCS de Foix sous le numéro 434 491 361 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Dijon.
Le gérant de la société est Monsieur Eric Carrière demeurant 9 rue d'Hauteville 21121 Daix.
A décidé d'étendre l'objet social aux activités de négoce de vins ; achat de vigne et/ou domaine viticole ; marchand de biens ; et prise de participations dans des sociétés exerçant ces activités, et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts.
Pour avis
La gérance.

AL21502932

AS TECHNO TOOL

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 20, rue de l'Ouvrée
21200 Beaune
494 154 754 RCS Beaune

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 2010, il résulte que:
Le siège social a été transféré au 41 rue Jean Moulin 95100 Argenteuil, à compter du 8 novembre 2010.
Objet :
- Le négoce de toutes matières premières, produits semi-finis ou finis, utilisés dans l'industrie de la mécanique, de la métallurgie, électronique, matières plastiques ou tous autres types d'industrie,
Durée : 99 ans à compter du 12 janvier 2007
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS : Argenteuil
Pour avis,

AL21502936

FINANCIÈRE EMA

SARL au capital de 1000 euros
Siège social:
19, rue de l'aviation, 21121 Darois
49144925200015 R.C.S. Dijon

L'A.G.E. du 011210 a décidé de transférer le siège social de la société au 6, rue des bénédictins, 21240 Talant à compter du 011210.
Modification au RCS de Dijon.

AL21505132

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI ALIZE

Au capital de 1 000 €uros
Siège : 23, Chaussée de l'Europe 21400 Châtillon sur Seine
RCS Dijon 437 761 950

Suivant assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2010, la collectivité des associés a désigné en qualité d'unique gérant à compter du 16 novembre 2010 et pour une durée indéterminée, Monsieur Jean-Luc Thibault, demeurant 2, avenue Edith Joseph 06220 Golfe Juan, suite à la démission de Monsieur Henri Thibault.
L'article 13 des statuts est modifié en conséquence.
pour avis le Gérant

AL21502935

CESSION

S.C.P. Nourrissat
Misserey - Striffling - Viard
Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Acte de Me Nourissat du 02/12/2010, enregistré à la Recette Dijon Nord le 07 décembre 2010 Bordereau 2010/1720 case n° 1, contenant cession par la société ALYSIA, EURL, capital de 10 000€, siège à Dijon (21000), 33 - 35 rue des Godrans, SIREN n° 504 960 279 RCS Dijon au profit de la société COTE BEBE, EURL, capital de 7 500€, siège à Dijon (21000), 23 rue Charles Lahaye, SIREN n° 512 969 015 RCS Dijon du droit au bail des locaux situés

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

à Dijon, 33 - 35 rue des Godrans faisant partie d'un fonds de commerce situé à la même adresse.
Prix : 23 500 € pour le droit au bail.
Entrée en jouissance : 02/12/2010.
Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

AL21505129

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SCEA LA VALLEE

au capital de 186 216,47 €
« La Vallée » - 58240 Luthenay Uxeloup
RCS Nevers - 404 068 835

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 décembre 2010 à effet du 1er novembre 2010, il a été procédé à la réduction du capital arrondi à 108.879 €, aux retraits de M. Christophe Legrand et Melle Cécile Augier de leur qualité d'associé et de gérant, à l'entrée de la SARL de Pillot comme associé, au transfert du siège social à Boursier - 58240 Luthenay Uxeloup
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance

AL58502942

TIERS TEMPS NEVERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 60 800 euros
Siège social
7/9, rue des Francs Bourgeois
58000 Nevers
379 574 767 RCS Nevers

Aux termes des décisions de l'associé unique du 8/12/2010, il a été décidé :
* la transformation la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du 8/12/2010. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Capital :
* Ancienne mention : le capital social est fixé à 60 800 euros, il est divisé en 3 800 parts sociales de 16 euros chacune.
* Nouvelle mention : le capital social est fixé à 60 800 euros, il est divisé en 3 800 actions de même valeur et entièrement libérées.
Forme :
* Ancienne mention : Société à Responsabilité limitée
* Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée
Administration :
* Ancienne mention : Daniel Morin, demeurant 24 route du Bourg La fosse à l'eau 17100 Foncouverte, gérant
* Nouvelle mention : Président : Daniel Morin, demeurant 24 route du Bourg La fosse à l'eau 17100 Foncouverte.
Commissaires aux comptes :
Titulaire : le Cabinet KPMG, Immeuble le Palatin 3 Cours du Triangle 92939 Paris la Défense Cedex
Suppléant : KPMG Audit ID S.A.S., Immeuble Le Palatin, 3, cours du Triangle, 92939 Paris la Défense Cedex.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis

AL58502945

SAS TRANSPORTS MARTIN H ET L

Société par actions simplifiée
au capital de 152 449,02 euros
Siège social
44, avenue du Docteur Dollet
58170 Luzy

Avis de transformation
L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 30 juin 2010 statuant dans les conditions prévues par l'article L 227-3 du code du commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à 152 449,02 euros.
Sous sa forme anonyme, la société était dirigée par :
Administrateurs :
Monsieur Michel Martin, demeurant à Fléty 58170 Luzy
Monsieur Guy Martin, demeurant Les Brûlées 58170 Luzy
Monsieur Bruno Martin, demeurant Impasse des trois chênes 71300 St Berain sous Sanvignes
Monsieur Romuald Martin, demeurant Perrigny 58170 Tazilly
Président du Conseil d'administration : Monsieur Michel Martin, demeurant à Fléty 58170 Luzy
Directeur général : Monsieur Bruno Martin, demeurant impasse des trois chênes 71300 St Berain sous Sanvignes
Directeur général délégué : Monsieur Romuald Martin, demeurant Perrigny 58170 Tazilly
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par:
Président de la société : Monsieur Michel Martin, demeurant à Fléty 58170 Luzy
Directeur général : Monsieur Bruno Martin demeurant impasse des trois chênes 71300 St Berain sous Sanvignes
Directeur général délégué : Monsieur Romuald Martin, demeurant Perrigny 58170 Tazilly.
Admission aux assemblée et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Commissaires aux comptes : les fonctions des commissaires aux comptes titulaire, le cabinet AEC et suppléant, Monsieur Antoine Diaz, ont pris fin à compter du même jour.
Pour avis

AL58502948

ART DU TEMPS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : place Maurice Ravel
58000 Nevers (Nièvre)
450 494 687 RCS Nevers

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2010, il résulte que l'objet social de la société a été étendu à compter du 15/11/2010,aux activités suivantes :
- la vente de vêtements enfants
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Nouvelle mention :
La société a pour objet : la vente de vêtements enfants, femmes et hommes, maroquinerie, bagages, bijoux fantaisie, parfumerie, cadeaux.
Le reste de l'article reste inchangé.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
le représentant légal.

AL58505133

RETRAIT D'ASSOCIE

EARL LAJOINIE

Domaine de Soultray
58490 St Parize le Châtel
Société civile au capital de 142 710 €
RCS Nevers - 392.925.244

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 1er décembre 2010, il est constaté
le retrait de M. Lajoinie Henri
Pour avis, la gérance

AL58505136

APPEL D'OFFRES

COMMUNE DE REMILLY

La commune de Rémilly met en vente les parcelles cadastrées C 325 de 55 a et C 326 de 56 a 60 ca, «Le Champ de Grand Bost». Ces deux parcelles sont considérées comme biens sans maître et ont été transférées dans le domaine communal. Les personnes intéressées doivent manifester leur candidature et adresser leur offre par écrit et sous pli cacheté, au plus tard le 31 décembre 2010, à Mairie de Rémilly Le Bourg 58250 Rémilly où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58502944

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Me J-P Gauthron
Notaire à Guérigny (Nièvre),
1 Rue de Plouzeau

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Daniel KOPPES, retraité, et Madame Marie-Louise BERNARDI, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Montigny aux Amognes (Nièvre), Le Petit Noïlle.
Mariés initialement sans contrat préalable à leur union à Marrakech (Maroc), le 19 mai 1962, transcrit au Consulat de France
Modification opérée : adoption du régime de la Communauté Universelle tel qu'il est prévu à l'article 1526 du Code civil.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Gauthron, notaire ci-dessus nommé.
Date de l'acte : 30 novembre 2010
Enregistré à Nevers (58), le 03/12/2010 bordereau 2010/1 483
Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus dans le délai de trois mois, et devront être effectuées par lettre recommandée avec accusé de réception ou exploit d'huissier.
Pour avis
Maître J-P Gauthron

AL58505127

AVIS DE CONSTITUTION

L'AUBERGE DU CRESCENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
Le Bourg
58140 Marigny l'Eglise

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Paris du 3 décembre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : L'Auberge du Crescent
Siège social : Le Bourg, 58140 Marigny l'Eglise
Objet social : Restaurant, bar, café, épicerie, relais de poste, dépôt de gaz, pains, journaux, vente de jeux de grattage, tirage, loterie ainsi que vente d'articles et de permis de pêches.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 5 000 euros
Gérance :
* Monsieur Alexandre Vinand demeurant 6, rue du Four 60510 Bresles
* Madame Gaëlle Vinand demeurant 6, rue du Four 60510 Bresles
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
La gérance

AL58502918

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Théveny Christophe, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 3/12/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : SARL CIMENDAG
Objet : En France et à l'étranger : l'exploitation de restaurants, restauration rapide, plats à emporter, et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.
Siège social : Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 4 rue Saint Agnan.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Apports : - Les associés apportent la somme globale de 5.000 Euros.
Capital social : 5.000 Euros divisé en 50 parts de 100 euros chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 50.
Gérance : sont nommés comme premiers gérants, pour une durée illimitée, Mr Cimendag Yusuf, et Mme Cimendag Fidan, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire 11 avenue de la Paix.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Me Théveny, Notaire.

AL58505130

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes
Dénomination: SEBRUSYL
Capital: 2000 euros
Siège: 77 route de la fermeté Tiernay 58160 La Fermeté
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérants: Mme Pinel Michèle et M. Pinel Jean-Claude 7 route de la fermeté 58160 La Fermeté
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58505137

DISSOLUTION LIQUIDATION

EMAC

Société par actions
simplifiée en liquidation
au capital de 37 000 €
Siège de la liquidation
13 rue des Métiers
58150 Saint Martin sur Nohain
448 784 868 RCS Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2010, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Alain Machado, demeurant 13 rue des Métiers, 58150 Saint Martin sur Nohain, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 13 rue des Métiers, 58150 Saint Martin sur Nohain.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58502938

SARL FACILE EN LIGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 Euros
Siège Social : 49 rue des Chauvelles
58000 Nevers
Nevers 501.221.998

Par décision collective des associés du 22-09-2009 la société est dissoute par anticipation à compter 22-09-2009. Monsieur Antonius Hendriks, demeurant à Nevers, 49 rue des Chauvelles, a été désigné en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus .
Le siège de la liquidation a été fixé au siège social.
Pour avis.

AL58505124

SARL FACILE EN LIGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 Euros
Siège Social : 49 rue des Chauvelles
58000 Nevers
Nevers 501.221.998

Aux termes de l'assemblée général de 31-12-2009 les associes ont :
Approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Hendriks de son mandat de liquidateur, donné quitus à sa gestion,ont constaté la clôture de liquidation à compter du jour de ladite assemblée. La société sera radiée du registre de commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis et mention,
M. Hendriks

AL58505125

AUTOMOBILES DE LA LOIRE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 122 500 euros
Siège : Avenue du 85e de Ligue
58200 Cosne Cours sur Loire
390 594 232 RCS Nevers

L'AGE du 01/12/10 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Jean-Claude Venon, Le Beauchat, 45620 Cerdon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation,
réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de Nevers, en annexe au RCS.

AL58505134

Les intérêts de la donation au dernier vivant

Chambre des notaires de l'Yonne

La donation au dernier vivant reste un instrument très efficace pour protéger son conjoint survivant. Elle offre une protection sur mesure.

D'abord, elle permet de donner au conjoint survivant un choix plus étendu que celui prévu par la loi. Elle offre à son bénéficiaire une option entre des droits en propriété, des droits en usufruit et une quotité mixte : un quart des biens successoraux en propriété et le reste en usufruit.

Ensuite, elle permet au conjoint survivant de choisir les biens sur lesquels vont s'exercer ses droits. Celui qui, par exemple, a des revenus personnels importants pourra ainsi n'accepter l'usufruit que d'une partie des biens successoraux et laisser la jouissance des autres biens à ses enfants. Il conserve ainsi son cadre et son train de vie, tout en donnant un coup de pouce à la jeune génération et, le cas échéant, en faisant une économie d'ISF.

Pour être efficace, la donation au dernier vivant doit être adaptée en permanence à l'évolution de la situation familiale et patrimoniale des époux. Les choix qui ont pu être faits au début du mariage ne sont peut-être plus en phase avec les besoins des époux qui arrivent à la retraite ou souhaitent faire glisser une partie de leur patrimoine aux profits de leurs enfants.

Il ne faut pas non plus perdre de vue que le droit des successions a beaucoup changé en 2001 et 2006. Ne pas tenir compte de ces changements pourrait conduire à des situations paradoxales où la donation au dernier vivant, censée protéger le survivant, conduirait à un blocage.

Dans les familles recomposées, la loi n'accorde au conjoint survivant qu'un quart de la succession en propriété. La donation entre époux permet de lui donner plus ou autre chose : des droits en usufruit par exemple. C'est une solution équilibrée puisque le conjoint survivant conserve la jouissance des biens qui lui sont donnés (comme la résidence principale, le mobilier, les comptes bancaires) et que, à son décès, ces derniers reviendront à ses beaux-enfants en franchise d'impôt.

Il faut toutefois être prudent car, si le conjoint survivant et les enfants issus d'une précédente union ne s'entendent pas, l'usufruit peut très vite devenir un véritable piège.

La crainte d'un divorce n'est pas une bonne raison pour ne pas faire de donation entre époux. Aujourd'hui, la loi prévoit que le prononcé du divorce entraîne automatiquement la révocation des donations entre époux consenties par contrat de mariage ou pendant l'union.

Votre notaire se tient à votre disposition pour vous aider à protéger au mieux votre conjoint et adapter la donation entre époux à votre situation personnelle. Pour en savoir plus, consultez votre Notaire ou rendez-vous sur www.chambre-yonne.notaires.fr pour connaître le Notaire le plus proche de chez vous.

MODIFICATION DE CAPITAL

SCM LA MAISON MEDICALE

Au capital de 4 200 € porté à 4 400€
Siège social : Place du 25 juin 1944
58230 Montsauche les Settons
RCS Nevers 488 459 009

Par AGE du 1er novembre 2010 le capital a été augmenté de 200 € et porté à 4 400 € par création d'une part nouvelle en numéraire.
L'article 7 des statuts a été modifié :
Ancienne mention : capital : 4 200 euros
Nouvelle mention : capital : 4 400 euros.
Pour avis.

AL58505129

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL IN-YELLOW CONSULTING

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Ancien siège social : 27 avenue François Mitterrand
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 499 833 721
Nouveau siège social :
1 lotissement le clos Pelletier Buissonnats
71570 Chaintre
RCS Mâcon en cours

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2010, il résulte que : le siège social a été transféré de :
Ancienne adresse :Varennes Vauzelles 27, avenue François Mitterrand
à
Nouvelle adresse : 1 lotissement le clos Pelletier- Buissonnats-71570 Chaintre, à compter du 30 novembre 2010.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le gérant, Philippe Audry, demeurant 1 lotissement le clos Pelletier-Buissonnats-71570 Chaintre.
Mention sera faite au RCS de Mâcon.
Pour avis

AL58502946

MPM ASSAINISSEMENT

SAS au capital de 150 000 €,
siège social : ZI de Teinte
58300 Sougy sur Loire,
515 055 648 RCS Nevers.

Suivant décisions unanimes des associés en date du 10/11/2010, il a été décidé de transférer le siège social à «Le Port Canal» 03290 Dompierre sur Besbre. La société sera immatriculée au RCS de Cusset.

AL58502947

FIDAL

Société d'Avocats
41, bd Pré Plantin
58000 Nevers

Il résulte de l'assemblée générale mixte du 04 novembre 2010 que le siège de la société LAPAIRE N'CO, immatriculée 428 116 826 RCS Nanterre, a été transféré du 16 rue Dupressoir Chailloux 92160 Antony au 7, rue des Beuchots 58800 Corbigny.
La société LAPAIRE N'CO qui, en raison de son nouveau siège, sera immatriculée au RCS de Nevers, est une SARL au capital de 8 000 €, constituée pour une durée de 99 années à compter du 02 décembre 1999, et ayant pour objet la restauration de type rapide, la vente à emporter de tous produits d'alimentation.
Son gérant est M. Thomas Lapaire dt Ancray 58800 Corbigny
Pour avis, le gérant

AL58505126

NOMINATION

EMAC

Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 €
Siège social
Allée des Taillandiers
ZI du Tremblat
58200 Cosne sur Loire
448 784 868 RCS Nevers

Suivant décision des associés en date du 2 novembre 2009, il a été décidé, suite à la loi LME et au décret du 25 février 2009 :
* de ne pas nommer de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Xavier Huguet dont le mandat est arrivé à expiration,
* de ne pas nommer de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Paul Reyne dont le mandat est arrivé à expiration.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le président

AL58502939

PAVILLON BAIN

Société par actins simplifiée
au capital de 1 000 000€
Siège social : route nationale 7
Les Coques 58150 Pouilly sur Loire
312 451 628 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 29 novembre 2010, l'assemblée générale a décidé de nommer pour une durée de six exercices :
en qualité de commissaire aux comptes titulaire : la société JPL AUDIT sise à Nantes (44), 3, rue de l'hippodrome en remplacement de Mr Juhen Philippe,
en qualité de commissaire aux comptes suppléant : Mr Roger Acier ayant sa résidence professionnelle à Paris (75017), 10, rue de Phalsbourg en remplacement de la société ETC.
Pour avis,
Le Président

AL58505139

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Monsieur Manuel AFONSO / la société dénommée MAGNY DISCO
Suivant acte reçu par : Maître Jean-Christophe André, notaire, titulaire d'un office notarial à Saint Pierre le Moutier (58240), 34, avenue du Général de Gaulle, .
le 3 décembre 2010 enregistré à Pôle Départemental d'Enregistrement Nevers le 07/12/2010 Beau 2010/1505 case 1
Monsieur Manuel AFONSO, Commerçant, demeurant à Saint Parize le Châtel (58490) Route du Circuit, divorcé, non remarié, de Madame Maria de Fatima TAVARES HENRIQUES
Né à Riba De Mouro-Moncao (Portugal) le 15 juin 1963.
A confié à:
La Société dénommée MAGNY DISCO, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 € ayant son siège social à Saint Parize le Châtel (58490) Route du Circuit identifiée sous le numéro SIREN 528 457 328 RCS Nevers.
L'exploitation à titre de location gérance de : Un fonds de commerce de BAR-DISCOTHEQUE situé et exploité à Saint Parize le Châtel (58490), route du Circuit, lieudit « Les Bourries » connu sous le nom de LA COUR.
Pour une durée de 24 mois qui a pris effet à compter rétroactivement du 1er novembre 2010.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds seront achetées et payées par le gérant et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation du fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.
Pour Avis unique

AL58502949

CESSION

Etude de Maître Yves PAPOT, Notaire à Fours (Nièvre)

Suivant acte reçu par Maître Yves Papot, Notaire à FOURS (Nièvre) le 30 Novembre 2010, enregistré au Pôle Départemental de l'enregistrement de Nevers (Nièvre), le 6 Décembre 2010, Bordereau 2010/1 491 - Case n° 1
La Société «DU SIECLE», Société à Responsabilité Limitée, au capital de 7 800,00€, ayant son siège social à Cercy la Tour (58340), 71 Avenue Louis Coudant, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 434 314 332 a vendu à la SARL ANDA, au capital social de 8 000,00 €, ayant son siège social à Cercy LA TOUR (58340), 71 Avenue Louis Coudant, en cours d'immatriculation.
Un fonds de commerce de Brasserie, Hôtel, exploitation de jeux automatiques, exploité à Cercy la Tour (58340), 71 Avenue Louis Coudant.
Entrée en jouissance : A compter du 1er décembre 2010.
Prix : Quatre Vingt Dix Sept Mille Euros (97 000,00 €).
Oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'Etude de Maître Yves Papot, Notaire à Fours (58250), 13 Route de Decize, où domicile a été élu à cet effet, dans les 10 jours de la dernière en date de la présente insertion de la publication légale au BODACC.
Pour unique insertion
(signé) PAPOT

AL58505131

FIDAL

Société d'Avocats
41, bd du Pré Plantin
58000 Nevers

Suivant acte SSP en date à Nevers du 07 décembre 2010, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 09 décembre 2010, Bordereau n° 2010/1516, Case n° 9, Ext 3267 ;
La Société DAUDIER SARL, ayant son siège social 5 rue François Charrier 58000 Nevers, a cédé à la Société L'ESCALIER EN BOIS, SARL unipersonnelle au capital de 10.000 €, ayant son siège social 5 rue François Charrier 58000 Nevers, immatriculée 528 107 162 RCS Nevers.
Un fonds artisanal de «Charpentier, Menuiserie, Escaliéteur» sis et exploité 5 rue François Charrier 58000 Nevers pour l'exploitation duquel la Société DAUDIER SARL est immatriculée 338 776 213 RCS Nevers.
Cette cession a eu lieu moyennant le prix hors marchandises de 76 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 11.000 €, aux matériel et outillage servant à l'exploitation du fonds pour 65 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 07 décembre 2010.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par la Société d'Avocats FIDAL, 41, bd du Pré Plantin 58000 Nevers.
Pour unique insertion,

AL58505132

YONNE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux :
Monsieur Louis Eugène Pierre Lefèvre, retraité, et Madame Geneviève Marcelle Berthe Lahaye, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Sens (89100), 10 rue Jean Larcena,
Nés, savoir :
Monsieur Lefèvre à Bréchamps(28210) le 23 avril 1930,
Madame Lahaye à Nogent le Roi (28210), le 3 octobre 1934,
Mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Nogent-le-Roi (28210), le 27 septembre 1952.
Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis.
Tous deux de nationalité française.
Information concernant la modification du régime matrimonial :
Adoption du régime de la communauté universelle sans apport de biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux.
Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Maître Clotilde Tatat, notaire associé de la société «Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud et Christophe Dugrossy, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial» dont le siège est à Sens (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou , le 7 décembre 2010,
Information concernant l'opposition :
Opposition à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Clotilde Tatat, Notaire associé 28 avenue Georges Pompidou, BP 426 89104 Sens Cedex.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention
Maître Clotilde Tatat, notaire.

AL89502913

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI EGK
Siège social : 2 rue du bois, 89600 Cheu
Objet :
* l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis 2 rue du bois, 89600 Cheu
* toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée : 99 années
Capital : 200 euros
Cogérance :
Monsieur Stoop Christian, demeurant 1 route de Troyes, 89570 Neuvy Sautour
Madame Stoop Laurence, demeurant 1 route de Troyes 89570 Neuvy Sautour
Cession de parts :
1 - La cession des parts sociales est effectuée par acte authentique ou sous seing privé. Toute cession doit, conformément à l'article 1690 du Code civil, être signifiée à la Société ou acceptée par elle dans un acte authentique. La cession n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de ces formalités et dépôt au registre du commerce et des sociétés de deux copies de l'acte authentique ou de deux originaux de l'acte sous seing privé de cession.
2 - Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.
3 - Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation : au RCS de Auxerre

AL89502919

DISSOLUTION LIQUIDATION

LA VERONNAISE

SCI au capital de 762,25 €
Siège Social : 44, Grande Rue
89510 Véron
378 712 640 RCS Sens

L'AGE a décidé, le 10 novembre 2010 : -la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé Monsieur Dominique Godier demeurant à Véron (89510), 44 Grande Rue, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation à l'ancien siège social.

AL89502842

IFAC
Société d'Avocats
28 Boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

L'AUXERROISE DIFFUSION AUTOMOBILES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15 244,90 Euros
Siège Social : 5 rue Max Blondat 89000 Auxerre
RCS : Auxerre 352 916 803

Par décision du 24 Novembre 2010, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Michel Brisedou, demeurant à Trucy sur Yonne (89460), 12 rue de l'Oriflanc, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à Trucy sur Yonne (89460), 12 rue de l'Oriflanc, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS : Auxerre
Pour avis,

AL89502920

MODIFICATION DE CAPITAL

La Générale de Mécanique et de Transformation des Métaux

G.M.T.

SAS au capital de 92 000 €
Siège
ZA Les Pelletiers
89100 Soucy
319 948 576 RCS Sens

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 04/11/2010, le capital social a été augmenté d'une somme de 1 408 000 € pour être porté à 1 500 000 €.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis

AL89502918

EARL GOIS VILLEBORDES

au capital de 228 760 €
14 Hameau Les Bordes - 89150 Jouy
390 962 744 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 01/12/2010 : augmentation du capital initial d'une somme de 57 240 € pour le porter à 286 000 € à compter du 01/12/2010.
Mentions au RCS de Sens.
Pour avis, la gérance

AL89502922

TRANSFERT DE SIÈGE

SUPPORT MARKETING

SARL au capital de 5 000 Euros,
Siège social :
8, rue de la Motte 89110 Aillant sur Tholon
501 859 235 RCS Sens

L'AGE du 08/12/2010 a décidé, à compter de 08/12/2010 de transférer le siège social au 8, avenue André Chénier 92270 Bois Colombes Radiation au RCS de Sens, immatriculation au RCS de Nanterre

AL89502914

TE MANA TIARE FLEURS

EURL au capital de 100 euros
siège social:
5 rue des Perthuisons
89150 Savigny sur Clairis
519 359 459 RCS Sens

Par décision du 10/04/2010, l'associée unique a transféré le siège social à Egriselles le Bocage (89500), 47 Grande Rue, à compter du 10/04/2010 et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.
-Ancienne mention :
siège : 5 rue des Perthuisons - 89150 Savigny sur Clairis
-Nouvelle mention :
siège : 47 Grande Rue - 89500 Egriselles le Bocage
Mofification au RCS de Sens

AL89502915

DÉLIBÉRATION

FLERTEX

Société par actions simplifiée
au capital de 2 400 000 €uros
Siège social : 9 avenue de Genève
89600 Saint Florentin
RCS Auxerre 492 889 654 00017

Lors du conseil d'administration du 22 novembre 2010, il a été délibéré :
1) Monsieur Gérard Revillard présente sa démission à la Présidence de la SAS FLERTEX.
2) Le conseil accepte la démission de Monsieur Revillard au 30 novembre 2010.
3) Le conseil nomme à l'unanimité Monsieur Olivier Martin, président de la société, à compter du 1er décembre 2010.
4) Monsieur Martin déclare accepter les fonctions qui lui sont conférées.

AL89502916

DIVERS

ENTREPRISE LUC RAT

Société par actions simplifiée
au capital de 50 300 euros
Siège social : 52 rue des Caves
89100 Saint Martin du Tertre
348 087 735 RCS Sens

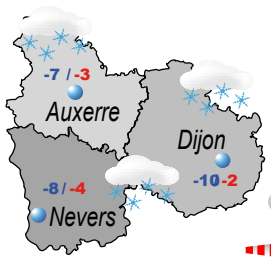
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 9 décembre 2010, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de Monsieur Philippe Auguste, commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Alain Dubuis, commissaire aux comptes suppléant et de ne pas procéder à leur remplacement en application de l'article L.227-9-1 du code de commerce.
Pour avis,
Le Président.

AL89502921

▶ A noter
Tous vos rendez-vous professionnels sur
AgriBourgogne.fr

▶ Prévisions **météo** du 17 au 24 décembre

Vendredi 17 Décembre



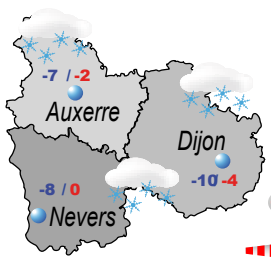
Neige
Un ciel nuageux et des chutes de neige en perspective pour ce vendredi. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -11 à -9 °C
T° maxi : -3 à -1 °C

Vents : Ouest 30 km/h

St Gaël
Soleil : 08:36 - 17:25
Lune : 14:26 - 04:37

Samedi 18 Décembre



Chutes de neige
Le ciel restera chargé de nuages et les chutes de neige persisteront. Les vents souffleront toujours modérément.

T° mini : -11 à -9 °C
T° maxi : -1 à 1 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 30 km/h

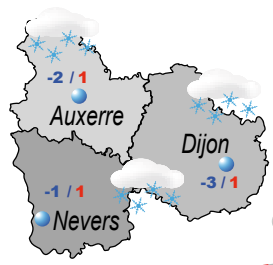
St Gatien
Soleil : 08:37 - 17:25
Lune : 15:01 - 05:42

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 19 Décembre



Neigeux
Ce dimanche se déroulera sous un ciel toujours nuageux et de nombreuses chutes de neige. Les températures seront en hausse mais resteront négatives en matinée.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 0 à 2 °C

Vents : Sud 30 km/h

St Urbain
Soleil : 08:37 - 17:26
Lune : 15:45 - 06:48

Prévisions à 7 jours

Lundi 20 au Mercredi 22 Décembre :

Pluie et neige mêlées en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Est-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : -1 à 2 °C T° maxi. : 4 à 6 °C

Jeudi 23 au Dimanche 26 Décembre :

Les précipitations persisteront et resteront accompagnés de neige.

Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : -1 à 5 °C T° maxi. : 4 à 6 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail :
contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

1					9			4
		4				9	2	
	9							8
3			8			6		7
7			1	5	2			3
8		1			3			9
5							9	
	3	6				8		
9			2					1

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

1	5	8	6	2	9	7	3	4
6	7	4	3	8	1	9	2	5
2	9	3	5	4	7	1	6	8
3	2	5	8	9	4	6	1	7
7	6	9	1	5	2	4	8	3
8	4	1	7	6	3	2	5	9
5	1	2	4	7	8	3	9	6
4	3	6	9	1	5	8	7	2
9	8	7	2	3	6	5	4	1

▶ **Télévision** Sélection du 18 au 24 décembre 2010

Samedi 18

TF1
20.45 Les enfants de la télé. Divertissement de Arthur, avec Dany Boon, B. Poelvoorde, F. Damiens, Jérôme Commandeur, Laurent Gamelon, Michel Daerden, Line Renaud, Kad Merad et Virginie Efira.
23.25 New York section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓭.

FRANCE 2
20.35 Les rois du bêtisier «Spéciale 30 ans de bêtisier».
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 À vos caisses ! ★★. Téléfilm avec Léa Drucker, Arnaud Ducret. *Amusant, mais un peu facile.*
22.30 Les toqués du chocolat ★★★. *Passionnant et alléchant.*

ARTE
20.40 Le gisement maudit ★★. Téléfilm avec Vinzenz Kiefer, Nadja Bobyleva (1h29). *Excellent.*
22.10 La vie des poissons ★★. Téléfilm avec Santiago Cabrera, Blanca Lewin (1h16). *Nostalgique.*

M6
20.45 Pékin Express, duos de choc «Demi-finale sur les terres sacrées du dieu Shiva».
22.55 Pékin Express, duos de choc «Ils nous disent tout».

CANAL +
20.50 Pour elle ★★. Thriller (2008) de Fred Cavayé, avec Vincent Lindon (1h33) ⓭. *Un thriller haletant.*

Dimanche 19

TF1
20.45 Shrek 2 ★★. Animation (2004) de A. Adamson, K. Asbury et C. Vernon (1h29). *Très bien fait.*
22.30 Les experts. Série ⓭.

FRANCE 2
20.35 The closer : «Voir les étoiles et mourir», «Un cercueil pour deux», «Ruby ⓬» ★★. Série avec Kyra Sedgwick. *Excellent, mais affreux.*
22.55 Otage ★★. Thriller (2005) de Florent Siri, avec Bruce Willis, Kevin Pollak (1h49) ⓬. *Un bon suspense.*

FRANCE 3
20.35 Un village français : «Une chance sur deux», «Le choix». Téléfilm avec Robin Renucci.
22.15 Un village français… Ils y étaient «Le temps des otages».
22.55 Quand la musique est rock. Documentaire.

ARTE
L'enfer
20.40 Legend ★★. Fantastique (1985) de Ridley Scott, avec Tom Cruise, Mia Sara (1h29). *Superbe, mais avec des scènes frisant l'épouvante.*
22.10 L'enfer selon Rosa.
23.45 La lucarne «Juste un rêve». Documentaire de Amy Hardie.

M6
20.45 Le grand bêtisier de Noël. Divertissement présenté par Agathe Lecaron et Alex Goude.

CANAL +
20.55 Football «Marseille/Lyon».

Lundi 20

TF1
20.45 Camping Paradis «Lorsque l'enfant paraît» ★. Téléfilm avec Laurent Ournac. *Outrancier.*
22.30 New York unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓭.
00.55 Au Field de la nuit.

FRANCE 2
20.35 Cold case : «Le plus beau métier du monde», «Trafic inhumain ⓭», «Soirée mortelle ⓬».
22.50 Un jour, un destin «Jacques Martin : Les coulisses d'un empire».

FRANCE 3
20.35 Le grand bêtisier 2010 «Dans le Nord». Divertissement.
23.15 Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ ★. Comédie (1982) de et avec Jean Yanne (1h50). *Loufoque.*

ARTE
20.40 Ridicule ★★★. Comédie (1995) de P. Leconte, avec Charles Berling (1h38). (voir Sélection)
22.20 Harlem à Montmartre «Une histoire du jazz à Paris».

M6
20.45 Stuart Little 2 ★★. Comédie (2001) de Bob Minkoff, avec Geena Davis (1h15). *Délicieux.*
22.15 Vaillant, pigeon de combat ★★. Animation (2005) de Gary Chapma (1h14). *Amusant.*
23.40 Hellphone ★. Comédie (2006) de James Huth (1h36) ⓭. *Lourd.*

CANAL +
20.45 L'année des Guignols.

Mardi 21

TF1
20.45 Il était une fois ★★. Comédie (2007) de K. Lima, avec Amy Adams, P. Dempsey (1h44). *Savoureux.*
22.45 Près de chez vous.

FRANCE 2
20.35 Alvin et les Chipmunks ★★. Animation (2007) de Tim Hill (1h30). *Plein d'humour.*
22.05 Les frères Grimm ★★★. Fantastique (2005) de Terry Gilliam, avec Matt Damon, Heath Ledger, M. Bellucci (1h54) ⓭. (voir Sélection)
00.25 L'enfant sauvage ★★★. Drame en NB (1969) de et avec François Truffaut (1h30). *Poignant.*

FRANCE 3
20.35 Noël sous les étoiles, avec Susan Boyle, Chantal Goya, Stéphane Rousseau, A. Kavanagh, etc.
23.10 Des stars dans notre assiette ★★★. *Passionnant.*

ARTE
Le torchon brûle
20.40 Madame porte la culotte ★★★. Comédie en NB (1949) de G. Cukor, avec Katharine Hepburn, Spencer Tracy (1h41). *Un bijou.*
22.20 Tant qu'il y aura de la poussière ★★. *Cocasse.*
23.15 Vénus & Apollon (3 et 4/8) ★★. Série. *Bien fait, mais malsain.*

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓭.

CANAL +
20.45 Football «Lorient/Montpellier».

Mercredi 22

TF1
20.45 Mentalist Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓭.
23.15 «V». Série ⓭.

FRANCE 2
20.35 La revanche des stars. Divertissement de Julien Courbet.
22.50 2010, ils ont osé ! «Des passions et des hommes», avec Karl Lagerfeld, Pierre Arditi, Cécilia Bartoli, François Cluzet, etc.
01.10 Jean de La Fontaine ★★. Biographie (2006) de Daniel Vigne, avec Lorànt Deutsch, Philippe Torreton (1h40). (voir Sélection)

FRANCE 3
20.35 34e Festival international du cirque de Monte-Carlo.
23.00 Gala «Ni putes ni soumises».

ARTE
20.40 La vie devant soi ★. Téléfilm de et avec Myriam Boyer, d'après R. Gary (1h35). *Décevant.*
22.15 Le dessous des cartes.
22.30 La folie du roi George ★★★. Drame (1994) de N. Hytner, avec Nigel Hawthorne (1h35). *Somptueux.*

M6
20.45 La France a un incroyable talent «Finale».
23.00 La France a un incroyable talent, ça continue.

CANAL +
20.50 Pas si simple ★★. Comédie (2009) de N. Meyers, avec Meryl Stree (1h56). *Amusant, mais inégal.*

Jeudi 23

TF1
20.45 Ali Baba et les 40 voleurs ★★. Téléfilm avec Gérard Jugnot, Michèle Bernier. *Pas mal.*

FRANCE 2
20.35 À la croisée des mondes «La boussole d'or» ★★. Fantastique (2007) de C. Weitz, avec Nicole Kidman, Daniel Craig (1h50). *Bien fait, mais contestable sur le fond.*
22.25 Le grand restaurant, Pierre Palmade, Gérard Depardieu, Nathalie Baye, Gérard Jugnot, Jean Rochefort, Thierry Lhermitte, etc.

FRANCE 3
20.35 Le Bossu ★★. Aventures (1997) de Philippe de Broca, avec Daniel Auteuil (2h). *Bondissant.*
23.10 Batman ★★. Aventures (1989) de Tim Burton, avec Michael Keaton (2h01). *Pas mal.*

ARTE
20.40 Les Buddenbrook ★★. Téléfilm avec Armin Mueller-Stahl, Iris Berben (2h56). (voir Sélection)
23.40 Polaroid, instants magiques.

M6
20.45 Nanny McPhee ★★. Comédie (2005) de K. Jones, avec Emma Thompson (1h32). *Très amusant.*
22.30 On a échangé nos mamans.
00.50 Neverland ★★★. Comédie (2005) de M. Forster, avec Johnny Depp, K. Winslet (1h33). *Magnifique.*

CANAL +
20.50 Les piliers de la terre (5 et 6/8) ★★★ ⓬. *Superbe.*

Vendredi 24

TF1
20.45 Qui veut gagner des millions ? Divertissement avec Jean-Marie Bigard, Mimie Mathy, Patrice Leconte, Dominique Farrugia, Julie Depardieu, Patrick Bouchitey, etc.
22.55 Le grand bêtisier de Noël.

FRANCE 2
20.35 La télé est à vous. Divertissement présenté par Stéphane Bern et Audrey Chauveau, avec Laurent Baffie, Pascal Légitimus, Francis Perrin, Chantal Ladesou, Jonathan Lambert, Marlène Jobert, Chantal Goya, Annie Cordy, etc.
22.35 Dr. Tom ou la liberté en cavale. Divertissement avec Jean Rochefort, Billco, Vanessa Paradis, Alain Souchon, Natalie Dessay, etc.
00.00 Messe de minuit.

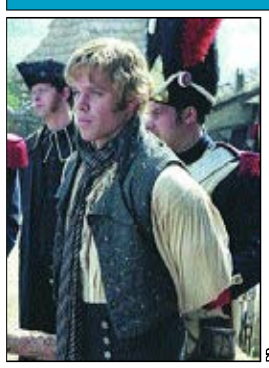
FRANCE 3
20.35 Le Petit Prince : «La planète du temps», «L'oiseau de feu» ★★. Animation. (voir Sélection)
22.05 Ludo Noël.

ARTE
20.40 Le 31e Festival mondial du Cirque de demain.
22.00 Les chaussons rouges ★★★. Conte (1948) de M. Powell et E. Pressburger (2h09). *Superbe.*

M6
20.45 Disney party «En attendant le Père Noël». Divertissement.

CANAL +
20.50 WALL-E ★★★. Animation (2008) de A. Stanton. *Magnifique.*

SÉLECTION


DR

Les frères Grimm - À la fin du XVIIIe siècle, Will et Jacob Grimm parcourent les campagnes de l'Allemagne occupée par les troupes françaises pour offrir leurs services. Il sont, en effet, spécialisés dans l'art de débarrasser les villages des sorcières, maléfices et autres monstres diaboliques. Cette histoire imaginaire, qui met en scène les célèbres auteurs de contes, est un petit bijou, qui convenait bien à l'imagination créatrice de Terry Gilliam. Grâce à un budget impressionnant, il a recréé l'univers fantastique des contes, avec arbres qui marchent, animaux extraordinaires, chevaux avalant des enfants, etc. Les prodiges de la technique permettant aujourd'hui de donner corps aux idées les plus extravagantes, le cinéaste ne s'en est pas privé et il offre un festival d'effets spéciaux impressionnant. Cette histoire est un merveilleux mélange entre fantastique, suspense, drame, histoire d'amour et comédie. ***Mardi 21, sur France 2, à 22h05.***

Ridicule - Grégoire se rend à Versailles demander au roi de l'aider à assécher les marais des Dombes. Les décors et costumes sont très raffinés, les mots d'esprit fusent en permanence, certaines scènes sont savoureuses, et l'interprétation est remarquable. Cette satire des excès et des ridicules d'une société est parfois outrancière, mais c'est pour mieux faire ressortir la qualité des héros. Un divertissement élégant à déguster sans modération. ***Lundi 20, sur Arte, à 20h40.***

Jean de La Fontaine - Après la disgrâce de Fouquet, La Fontaine choisit de lui rester fidèle. Daniel Vigne su éviter toute reconstitution ampoulée ou une trop grande théâtralité des dialogues. Mais certains éléments de l'intrigue, telle la naissance des fables, auraient mérité d'être approfondis, et l'interprétation est de qualité inégale. Fort heureusement, une belle énergie traverse un récit rythmé et limpide. ***Mercredi 22, sur France 2, à 01h10.***

Les Buddenbrook - Au début du XIXe siècle, les Buddenbrook sont une famille de riches négociants, établis à Lübeck. Cette prestigieuse adaptation de l'œuvre de Thomas Mann fait revivre avec faste une époque révolue. Les décors et costumes sont superbes, avec de belles vues d'Amsterdam et de Lübeck, et l'interprétation est de grande qualité. Mais il y a quelques longueurs et une scène très sensuelle. ***Jeudi 23, sur Arte, à 20h40.***

Le Petit Prince - Il est délicat de toucher à certaines œuvres, tant elles nourrissent les souvenirs de maints téléspectateurs. Malgré les moyens importants mis en œuvre, cette prestigieuse production franco-belge, qui poursuit les aventures du jeune héros, ne séduit qu'à moitié. Le charme et la poésie du livre semblent absents de cette histoire fantastique. Mais les décors et les effets visuels sont réussis, et l'ensemble est distrayant. ***Vendredi 24, sur France 3, à 20h35.***

Gastronomie

Des escargots “fiers d’être Bourguignons”



DOMINIQUE BERNERD

C’est en 1796 que fut inventée par le Père Vallée, aubergiste à Bassou, la recette de l’escargot préparé «à la Bourguignonne». Deux siècles plus tard, la société Billot perpétue la tradition, faisant de cette petite commune de l’Yonne, la capitale de l’escargot de Bourgogne.



C’était en 1895… la maison s’appelait encore du nom de son fondateur : “Vallée”.



Le magasin de vente est toujours implanté dans le site historique de la société, au 118 de la “Grande Rue” à Bassou.

La révolution avait 7 ans… La malle-poste qui assurait la liaison entre Lyon et Paris faisait alors étape à Bassou, petite commune de l’Auxerrois, située de part et d’autre de ce qui était encore la route «royale» (future RN 6). L’auberge du Père Vallée était bien connue des voyageurs qui trouvaient là matière à se restaurer, particulièrement avec la grande spécialité de la maison : les escargots au beurre d’ail, dits «à la bourguignonne». Une «révolution» (c’était l’époque !), alors que la règle jusqu’alors était de déguster les gastéropodes grillés. Plébiscitée par les marchands de vins de Bercy qui la rendirent célèbre, la recette connut rapidement le succès. Dès 1830, trois établissements parisiens l’inscrivirent à leur menu. La belle histoire de la spécialité bourguignonne pouvait commencer…

Au fil des ans, le commerce des escargots se développa, pour toucher tout le territoire. Devenue maison Chanvin en 1914, l’établissement fut racheté par les époux Billot en 1959, qui lui donnèrent son envergure et sa notoriété actuelle. Intégrée en 1995 dans le pôle agro-alimentaire de «La Floridienne» (Groupe Française de Gastronomie), la société compte 37 salariés permanents et jusqu’à 150 salariés en saison, transformant annuellement près de 50 millions d’escargots.

A la vitesse de 1 500 escargots par heure

Le ramassage des escargots pour la commercialisation est interdit en France depuis 1979 et c’est donc en Roumanie et en Lituanie, que la maison Billot effectue sa collecte. Ramassés à l’état sauvage, sur des espaces naturels et préservés, les escargots sont de type «Helix Pomatia», les seuls en France à avoir le droit à l’appellation «Escargots de Bourgogne». Le strict respect d’un cahier des charges prenant en compte les règles environnementales, assure un contrôle de toute la filière amont. Aujourd’hui, la société roumaine «Pomarom» collecte ainsi plus de 1 000 tonnes d’escargots vivants pour le compte de l’entreprise icaunaise.

Arrivés à Bassou, les escargots sont cuits au court bouillon, selon une recette ancestrale jalousement gardée ! Le savoir faire et le «coup de patte» prennent alors tout leur sens : «réencoquillés» manuellement par un personnel majoritairement féminin, les escargots sont ensuite parés d’une noix de farce. Le «beurrage», nécessitant une grande dextérité, avec près de 1 500 coquilles garnies à l’heure ! Comptés et conditionnés, les escargots de Bassou peuvent alors entamer leur grand voyage, direction les tables des gourmets avertis !

Une marque «Maison Billot»

Souhaitant diversifier son activité, tout en recherchant encore plus d’authenticité et d’esprit de terroir, la société Billot vient de commercialiser sous son propre nom une nouvelle gamme de produits «Premium». Objectif : se rapprocher le plus possible d’un produit «fait maison» en misant sur une qualité haut de gamme. Élaborée à partir de beurre d’Isigny AOP, d’ail rose de Lautrec, de persil plat, d’échalotes françaises, de sel de Camargue et d’un mélange d’épices maison, la nouvelle recette a commencé à faire son apparition sur les étals et dans les rayons des marchés de noël et des magasins spécialisés, ainsi que sur la carte de certains restaurants. Et bien sur au magasin historique de Bassou. Le «Père Vallée» peut dormir tranquille, la relève est assurée !



Une nouvelle gamme de produits hauts de gamme estampillés «Maison Billot» vient de voir le jour.

Bon à savoir



La consommation d’escargots ne date pas d’hier, de nombreuses coquilles ayant été retrouvées sur les sites de fouilles archéologiques consacrés à la préhistoire. Riche en protéines (20%), pauvre en graisse et en sucres (1%), sa chair fut longtemps consommée grillée, avant que ne fut inventée en 1796 la recette dite «à la bourguignonne », préparée en coquille, au beurre persillé.

Il existe plusieurs calibres, pouvant varier selon les espèces : extra gros, très gros, belle grosseur et moyen. L’espèce «Helix Aspersa Muller» (ou petit gris), peut être élevée mais la plupart des espèces sont aujourd’hui collectées en Europe centrale et de l’Est, autour de la méditerranée ou en Asie. Seul «l’Helix Pomatia Linné» peut avoir l’appellation «Escargots de Bourgogne». Deux autres variétés : «Helix Lucorum» et «Achatina Fulica» faisant partie des espèces récoltées.

Aujourd’hui, trois recettes de référence subsistent : «à la bourguignonne» (beurre, ail, échalotes, persil, sel, épices), «à l’Alsacienne» (gelée aromatique, beurre, ail, persil, épices), «à la Provençale» (tomate, basilic, huile d’olive, olives, beurre, ail, persil, sel, épices).

(Sources Groupe Française de Gastronomie)



Vitesse de croisière : 1500 escargots par heure… Chapeau Mesdames !